



RAPPORT DE GESTION

COMPTES EXECUTES 2022

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du 25 Mai 2023)

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| MANDAT 2021 - 2026 | 1 |
| Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI | 4 |
| 1 - Résultats de la CCI en k€ | 4 |
| 2 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI | 7 |
| 3 - Analyse des ressources et des dépenses..... | 8 |
| 5 - Investissements..... | 9 |
| 6 - Fonds de roulement en k€..... | 10 |
| Partie II : NORME 4.9 – CUBE | 11 |
| Mission A : Appui aux entreprises | 12 |
| A01 - Formalités / CFE | 14 |
| A02 - Création transmission reprise | 16 |
| A03 - Développement international | 20 |
| A04 - Innovation numérique..... | 22 |
| A05 - Développement durable/environnement..... | 26 |
| A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises..... | 29 |
| A07 - Développement commercial, financement..... | 31 |
| A08 - Information économique..... | 34 |
| AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises..... | 37 |
| Mission B : Formation/Emploi | 38 |
| B01 - Apprentissage | 43 |
| B02 - Formation initiale hors apprentissage..... | 45 |
| B03 - Formation continue | 46 |
| Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements | 48 |
| C01 - Développement et aménagement du territoire | 49 |
| C10 - Autres infrastructures..... | 52 |
| Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics | 53 |
| D01 - Mission consultative territoriale | 54 |
| Mission E : Fonctions supports et institutionnelles | 56 |
| Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI | 57 |
| TCCI affectée après répartition des services supports | 58 |

MANDAT 2021 - 2026



1^{er} budget de la Mandature

L'année 2022 constituait la première année du nouveau mandat 2021-2026 des élus installés en novembre 2021. Elle aura été notamment marquée par l'installation successivement de la CCI des Pays de la Loire et de CCI France.



LE BUREAU

Le Bureau est l'organe exécutif de l'assemblée consulaire.

À ce titre, son président et ses membres représentent la CCI-53, mettent en œuvre les orientations décidées par les élus et valident les résultats des actions engagées.

Pour construire sa feuille de route pour le mandat, dans un environnement particulièrement incertain, la CCI a mis en place 4 commissions thématiques. Ces commissions se sont appuyées sur les actions déjà engagées mais aussi sur les principales préoccupations des entrepreneurs mayennais et des collectivités territoriales ainsi que de l'Etat. Pleinement engagée dans un réseau national et international, les orientations de la CCI de la Mayenne s'appuient également sur les enjeux définis tant au niveau régional que national.

Soutenir toutes les entreprises de la Mayenne pour un développement durable et rentable



| Pilotage | |
|---|----------------|
| Élus | Collaborateurs |
| Nathalie PLANCHAS Joël-Michel MOTRIEUX | Marta HORVÁTH |
| Erwan COATANEA Jérôme CHARLET | Marta HORVÁTH |
| Christophe TERRIEN Frédéric DEVIENEAU | Laurent DAVID |
| Jérôme DENTAU Cécile LEGRAND THEIL | Julien ELIE |

Le plan stratégique de CCI France pour le réseau a été adopté à l'unanimité lors d'une assemblée générale le 13 septembre 2022 et une présentation de ce dernier a été orchestrée plus largement aux parties prenantes internes et externes du réseau le 11 octobre 2022. Ces engagements s'inscrivent désormais dans un Contrat d'Objectif et de Performance qui a été signé le 12 avril 2023 entre le président de CCI France et Olivia GREGOIRE, ministre déléguée qui assure la tutelle des CCI. La Convention d'Objectifs et de Moyens régionale qui doit en découler est à adopter avant le 29 septembre 2023 entre la Préfecture de Région et la CCI des Pays de la Loire.

La feuille de route de la CCI de la Mayenne a été adoptée en Assemblée Générale le 22 novembre 2022 en présence du Président de CCI France. Elle fera l'objet d'une révision régulière pour tenir compte de l'évolution de son environnement.



Feuilletez le plan stratégique et partagez-le sur vos réseaux sociaux et par message.



Le mandat 2021-2026

Nos 11 projets totem

- Mission de l'économie**
Faire évoluer les acteurs du développement économique afin d'acquiescer dans un cadre les besoins des Mayennais à la création, au développement et à la transmission de nos entreprises.
- Mission de l'emploi**
Appliquer l'expertise des offres de formation de la CCI de la Mayenne, afin d'acquiescer plus de 500 apprenants, dans un objectif de 100% de réussite sur le parcours de formation à la CCI de la Mayenne pour la rentrée de septembre 2023.
- Missions des projets**
Accompagner avec les collectivités, les entreprises, ainsi que les acteurs commerciaux dans la mise en œuvre de projets d'investissement innovants.
- Innovation**
Accompagner les initiatives écologiques, technologiques, sociales des entreprises, des commerçants et artisans, visant les territoires locaux sur nos thématiques grâce à des rendez-vous réguliers en partenariat avec l'ensemble des territoires mayennais.
- APP Territoire d'Innovation / Initiative 2030**
Déployer l'expertise de l'offre : acquiescer le parcours d'investissement entre entrepreneurs engagés dans le développement de leurs idées de production, autour d'un plan d'action pour des actions, une culture et un développement des offres de formation en partenariat avec France 2030.
- Missions de l'éducation**
Faciliter la CCI de la Mayenne comme un facilitateur de l'orientation des jeunes Mayennais, grâce à l'organisation de tous les partenariats sur les 3 principaux bassins de vie du département : Laval, Mayenne et Dolénois-Jordans sur Mayenne.
- DATA / INNOV**
Piloter et valider de la donnée et des outils numériques, afin d'accompagner collectivités, commerçants et entreprises dans leurs efforts de données.
- CI Impact 2030**
Développer l'expertise de la CCI sur les enjeux de l'entrepreneuriat liés à la consommation responsable afin d'accompagner entreprises et collectivités vers l'impact positif de leurs activités.
- Développement**
Développer nos entreprises dans le territoire et l'ensemble de la France afin de garantir l'avenir de nos Mayennais. Mettre en œuvre le programme de l'appui à projets France Relance afin de collecter l'expertise.
- Rayonnement International**
Maximiser le développement à l'international des PME Mayennaises, en appuyant sur l'expertise des réseaux internationaux et la force France Impact.
- Coopérations et flux**
Faciliter la coopération de proximité grâce à nos réseaux de contacts afin d'accompagner des acteurs commerciaux et artisans. Accompagner les commerçants mayennais vers la commune de demain : une commune pragmatique. Créer une dynamique et la coopération en Mayenne.

Les 4 lignes de force de la CCI

- Ses élus, un engagement bénévole**
Définir la politique de la CCI, voter le budget et participer à l'animation et au développement économique.
- Sa culture client au cœur**
Mieux connaître et interagir avec nos clients et plaisir l'expérience et le parcours client de notre
- Le pilotage des opérations**
Développer une culture de la donnée, de la performance et être orientés mesure de l'impact
- Son engagement dans la société**
Prendre toute notre place dans les grands enjeux de société

Pour remplir pleinement ses missions d'établissement public, la CCI bénéficie d'une ressource fiscale (taxe pour frais de CCI – TFC ou TCCI - issue d'une taxe additionnelle à la CFE et à la CVAE).

Le projet de Loi de finances rectificatif pour 2022 et le projet de loi de finances pour 2023, en cours de discussions au parlement, prévoient un maintien de la ressource affectée pour les CCI à 525 M€ pour les 2 exercices. Cette situation vient marquer un frein à une baisse prolongée depuis plusieurs années. La CCI de Région a validé, lors de son assemblée générale du 25 octobre 2022, une affectation de 1,6M€ (brut) pour la CCI de la Mayenne sur ces deux exercices. Ce niveau de dotation correspond au Seuil Minimal d'Activité Consulaire – SMAC - pour que la CCI puisse pleinement couvrir l'ensemble des missions qui lui sont dévolues.

La ressource fiscale affectée à la CCI de la Mayenne en 2022 est conforme à la prévision budgétaire initiale. Elle doit permettre en particulier de tenir le cadre contractuel défini avec l'Etat et les principaux partenaires de la CCI. Les équipes demeurent pleinement mobilisées sur ces objectifs en particulier ceux liés au plan #FranceRelance et au plan #résilience qui engagent le réseau dans son ensemble.

L'année 2022 est marquée également par la confirmation des programmes d'investissements de la CCI sur ces différents sites avec une forte restructuration de ses actifs immobiliers. Le plan pluriannuel d'investissement a été ajusté à l'occasion de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2022. Il acte :

- La création d'un nouveau campus formation (choix du maître d'œuvre lors de l'assemblée générale du 22 septembre 2022), même si l'engagement des investissements commencera en 2023, en léger décalage au regard des prévisions du BR 2022
- Le regroupement des acteurs du développement économique de Laval et de la Mayenne au sein d'un immeuble partagé à la Gare de Laval qui constitue aussi un enjeu important pour le Conseil Régional des Pays de la Loire. La VEFA a été validée et les premiers engagements budgétaires réalisés à un rythme plus rapide que prévu.

Une partie significative de ces investissements est fléchée pour accompagner la poursuite du développement de la formation et le renouvellement des offres sur le territoire. Ces derniers sont nécessaires pour faire face à la croissance des effectifs enregistrée depuis plusieurs années mais aussi à la forte concurrence qui existe depuis la réforme de la formation professionnelle. Les partenariats sont également fortement développés. Le regroupement de l'ensemble de l'offre de formation de la CCI sur la zone technopolitaine et universitaire de Laval est prévu courant 2025.

Il était programmé au BR 2022 une cession d'actif (un terrain). Elle n'a pas été reportée sur l'exercice 2023. Pour autant, malgré l'absence de ce produit exceptionnel, le résultat de l'exercice est équivalent à celui prévu, ce qui traduit des résultats d'exploitation en amélioration.

La confirmation de la certification Qualiopi (évaluation intermédiaire validée en octobre 2022 pour un renouvellement programmé en février 2024) et le déploiement des engagements RSE de la CCI à la suite du renouvellement de son Label LUCIE (ISO 26 000), en janvier 2022, sont également des temps forts de cet exercice.



Enfin, ce budget connaît pareillement un impact important lié à l'inflation tant sur la question de l'énergie et des achats en général. Il porte une augmentation sensible de la masse salariale au regard de l'accord national de NAO intervenu en octobre 2022 (avec effet rétroactif en juillet 2022) et de la mise en place en juin 2022 de nouvelles instances de représentation des salariés à travers un Comité Social et Economique (CSE) régional qui vient se substituer à une commission paritaire régionale.

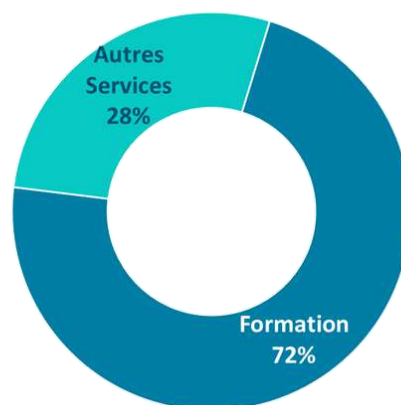
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

1 – RESULTATS DE LA CCI

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activités stratégiques :

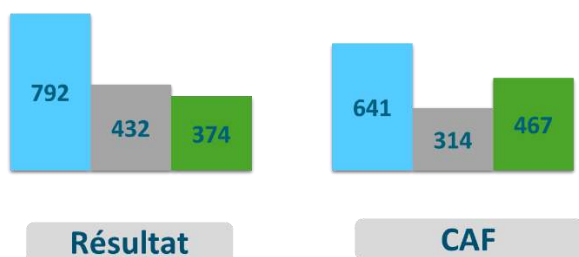
Les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.

Budget CCI53
Charges d'exploitation* en k€



*Tableaux tutelles

Appui Entreprises/Territoires/Etudes/Locatif en k€



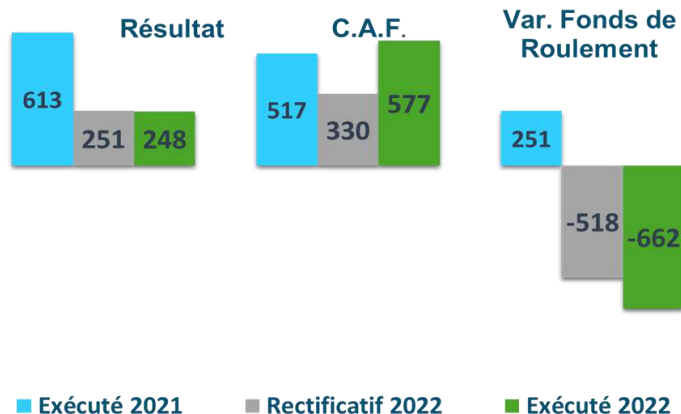
■ Exécuté 2021 ■ Rectificatif 2022 ■ Exécuté 2022

Formation en k€



■ Exécuté 2021 ■ Rectificatif 2022 ■ Exécuté 2022

CCI 53 en k€



■ Exécuté 2021 ■ Rectificatif 2022 ■ Exécuté 2022

Synthèse budgétaire par secteur d'activité :

SERVICES D'APPUI AUX ENTREPRISES ET TERRITOIRES

- Missions d'Appui aux entreprises, aux territoires, études :**

Nos équipes se sont mobilisées pour le déploiement d'opérations dans le cadre du plan de relance national.

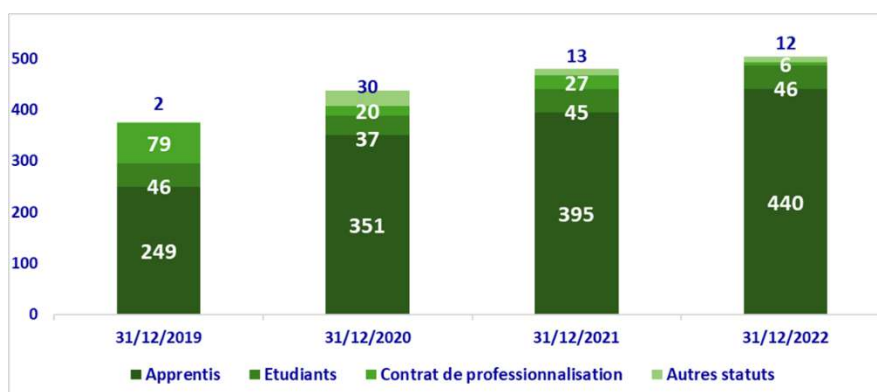
Nous finalisons l'action numérisation du commerce avec les EPCI et les associations de commerçants (avec appui de la plateforme « Ma Ville Mon Shopping » du groupe La Poste) et ses cofinancements courant 2022.

| Missions d'appui aux entreprises et Territoires en K€ | | | | | |
|---|--------------|-------------------|--------------|-----------------|-----|
| | Exécuté 2021 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Ecart E22 / R22 | |
| | | | | Valeur | % |
| Ressources d'exploitation | 675 | 470 | 430 | -40 | -9% |
| Charges d'exploitation | 1 741 | 1 779 | 1 680 | -99 | -6% |
| Excédent brut d'exploitation | -1 066 | -1 309 | -1 250 | 59 | -4% |
| Résultat Exploitation av. TCCI | -1 051 | -1 361 | -1 281 | 80 | -6% |

FORMATION

Le secteur Formation au sein de la CCI de la Mayenne représente 72% de l'activité, elle se regroupe en deux sous-secteurs, le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et la Formation continue, professionnelle, étudiante et conventionnée.

A la rentrée 2021/2022, nous avons implanté l'IIA sur les sites de St Nazaire et Saumur en partenariat avec les CCI de Nantes Saint Nazaire et de Maine et Loire. Parallèlement, nous avons fait évoluer notre infrastructure informatique, avec notamment l'acquisition de fermes de serveur et de classes mobiles qui se déploieront sur 2022 et 2023 (co investissement réalisé aussi avec la CCI 36).



- **CFA :**

La forte augmentation des effectifs s'est confirmée avec, pour cette rentrée 2022/2023, 440 apprentis.

| CFA en K€ | | | | | |
|--------------------------------|-----------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------|
| | Exécuté 2021 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Ecart E22 / R22 | |
| | | | | Valeur | % |
| Ressources d'exploitation | 2 814 | 3 303 | 3 447 | 144 | 4% |
| Charges d'exploitation | 2 759 | 3 232 | 3 167 | -65 | -2% |
| Excédent brut d'exploitation | 54 | 71 | 280 | 209 | 296% |
| Résultat d'exploitation | -36 | -81 | 50 | 131 | -162% |
| Résultat Exploitation av. TCCI | -47 | -90 | 40 | 131 | -145% |

- **La Formation continue, professionnelle, étudiante et conventionnée :**

En amélioration croissante depuis 2020, reprise d'activité sur la formation professionnelle continue avec 531 K€ de chiffres d'affaires. Pour autant nous continuons à enregistrer un transfert de contrats de professionnalisation au profit de contrats d'apprentissage.

| Formation continue, professionnelle, étudiante, conventionnée en k€ | | | | | |
|---|-----------------|----------------------|-----------------|-----------------|------|
| | Exécuté 2021 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Ecart E22 / R22 | |
| | | | | Valeur | % |
| Ressources d'exploitation | 917 | 1 242 | 1 045 | -197 | -16% |
| Charges d'exploitation | 1 058 | 1 260 | 1 183 | -77 | -6% |
| Excédent brut d'exploitation | -140 | -18 | -138 | -120 | 678% |
| Résultat Exploitation av. TCCI | -132 | -91 | -167 | -76 | 84% |

- **Locations et Parc Expo Laval :** Ce secteur locatif porte des dotations aux amortissements sur les terrains de l'ex-parc expo, il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 12 K€. La vente de terrain à St Berthevin sur 2023.

| Service Locatif et LAVAL Expo en K€ | | | | | |
|-------------------------------------|-----------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------|
| | Exécuté 2021 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Ecart E22 / R22 | |
| | | | | Valeur | % |
| Ressources d'exploitation | 74 | 70 | 85 | 15 | 22% |
| Charges d'exploitation | 40 | 44 | 74 | 31 | 70% |
| Excédent brut d'exploitation | 34 | 26 | 11 | 0 | 0% |
| Résultat exceptionnel | 0 | 238 | 0 | -238 | -100% |
| Résultat Exploitation av. TCCI | -41 | 226 | -36 | -262 | -116% |

- **Service Général :**

Les fonctions supports sont mutualisées et optimisées (DSI, DRH) en s'appuyant de plus en plus sur une dynamique régionale, avec la CCIR et entre CCIT (principalement CCI 49 et 53 en ce qui nous concerne). Cette organisation est d'une part, conforme au schéma régional d'organisation des missions et de la feuille de route stratégique de la CCI des Pays de la Loire et d'autre part, assure un bon niveau de performance globale.

- **Ressource fiscale** : Taxe pour Frais de Chambre de Commerce et d'Industrie (TCCI).
La mise en œuvre d'un seuil minimal d'activité consulaire (SMAC) pour la CCI de la Mayenne par les CCI de Région, maintien notre TCCI 2022 à 1 600 K€ brut, pour 1 575 K€ net (*déduction des refacturations de charges mutualisées et reversement des contributions aux opérations nationales*), celle-ci est affectable aux secteurs d'activité éligibles.

| | Exécuté | Rectificatif | Exécuté | Ecart E22 / R22 | |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|-----------|
| | 2021 | 2022 | 2022 | Valeur | % |
| .TCCI 2022 | 1 620 | 1 574 | 1 575 | 1 | 0% |

2 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DE LA CCI

| Soldes Intermédiaires de gestion | Exécuté | Exécuté | Rectificatif | Exécuté | Ecart E22 / R22 | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|
| | 2020 | 2021 | 2022 | 2022 | Valeur | % |
| Ressources d'exploitation | 5 439 | 6 084 | 6 661 | 6 588 | -74 | -1% |
| TCCI | 1 940 | 1 620 | 1 574 | 1 575 | 1 | 0% |
| Ressources propres | 3 500 | 4 463 | 5 087 | 5 013 | -74 | -1% |
| Ventes de marchandises et autres produits | 1 038 | 1 045 | 1 205 | 1 186 | -19 | -2% |
| Facturation OPCO | 2 462 | 3 418 | 3 882 | 3 826 | -55 | -1% |
| Charges externes d'exploitation | 819 | 1 152 | 1 532 | 1 255 | -277 | -18% |
| Achats de marchandises | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 7% |
| Autres achats et charges externes | 723 | 981 | 1 407 | 1 104 | -304 | -22% |
| Autres charges | 94 | 170 | 124 | 150 | 26 | 21% |
| Valeur ajoutée | 4 620 | 4 932 | 5 129 | 5 332 | 204 | 4% |
| Impôts | 101 | 101 | 103 | 101 | -2 | -2% |
| Frais de personnel | 3 656 | 4 310 | 4 684 | 4 652 | -32 | -1% |
| Excédent brut d'exploitation | 863 | 522 | 342 | 580 | 238 | 70% |
| Reprise provisions et Amortissements | 118 | 462 | 39 | 76 | 36 | 83% |
| Dotations aux amortissements | 355 | 346 | 338 | 338 | -1 | 0% |
| Dotations aux provisions | 210 | 53 | 19 | 67 | 48 | 250% |
| Résultat d'exploitation | 415 | 584 | 24 | 251 | 227 | 948% |
| Résultat financier | -6 | 46 | -11 | -3 | 8 | -76% |
| Résultat Exceptionnel | 0 | -17 | 238 | 0 | -238 | -100% |
| Résultat | 409 | 613 | 251 | 248 | -2 | -1% |
| CAF | 857 | 517 | 330 | 577 | 246 | 75% |

3 - ANALYSE DES RESSOURCES ET DES DEPENSES

➤ *Au titre des ressources*

- **Recettes fiscales**

Conforme au budget prévisionnel, la ressource fiscale de **1 575 K€**, en baisse de - 45K€ soit -2,8 % par rapport à 2021.

- **Ressources propres - 74K€/R22**

→ **Chiffre d'affaires (1) -18 K€/R22**

Reprise d'activité sur 2022 des missions régaliennes, l'appui aux entreprises. Reprise de l'ensemble des manifestations et évènements (Laval Virtual, grande aventure, International Week).

→ **Subventions – 31 K€/R22**

Maintien ou reconduction des activités cofinancées (industrie du futur, Economie Circulaire, commerce du futur) et reconduction partielle de l'action plateforme numérique « Ma Ville Mon Shopping ». Ajustement des subventions prévisionnelles du secteur de la formation conventionnée.

La région a confirmé son soutien au CFA sur 2022 pour les classes de faible effectif.

→ **Ressource Publique - Facturation OPCO (1) -24 K€ K€/R22**

3 207 K€ de facturation aux OPCO pour les contrats de professionnalisation et les contrats d'apprentissage sur 2022.

→ **Taxe d'apprentissage 0 K€/R22**

89 K€ de versement sur 2022 au profit de la formation étudiante et du point Orientation

➤ *Au titre des dépenses*

- **Charges d'exploitation - 249 K€/R22**

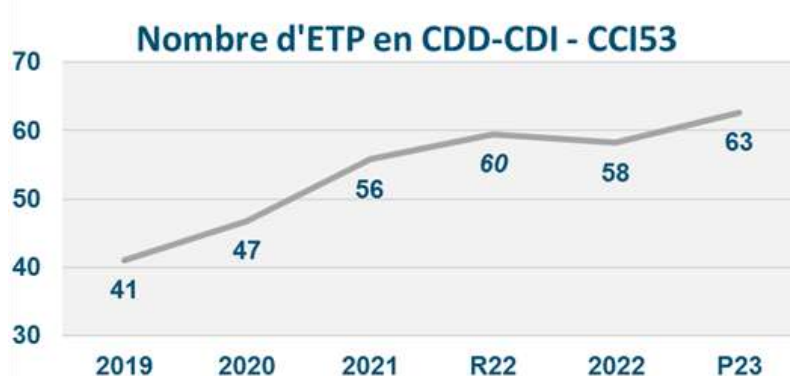
Les hausses d'énergie pèsent + 41K€ sur 2022 par rapport à 2021

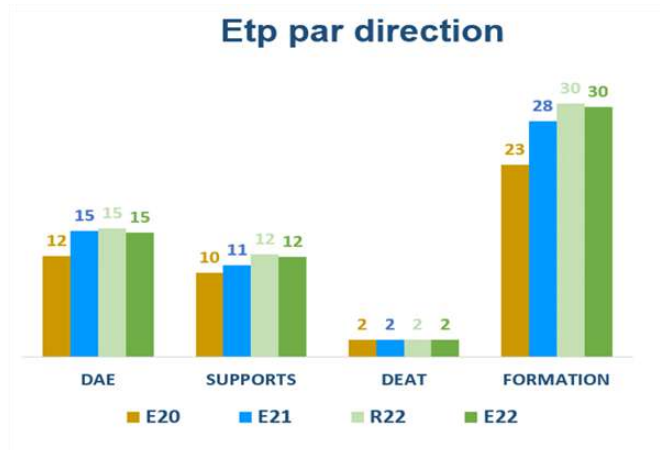
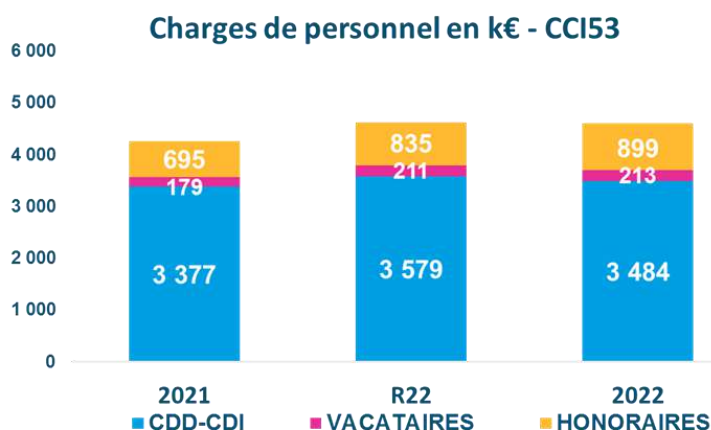
Nous avons décalé plusieurs dépenses notamment pour la DSI (100 K€), et réduit d'autres engagements (location de salle, honoraires).

Nous avons versé 90 K€ d'honoraires aux architectes non retenus comme cela était prévu dans le concours lancé pour le nouveau Campus.

- **Frais de personnel -32 K€/R22**

La forte croissance d'activité sur la formation entraîne l'adaptation de la structure pédagogique depuis 2021. Les NAO nationales ont porté à +3,5% l'augmentation au 1^{er} juillet 2022, la mise en place des nouvelles instances de représentation sociale (CSE). 58 % du personnel est de statut privé.





4 – INVESTISSEMENTS ET CESSIONS

| | EXECUTE 2022 | Ecart BE -BR |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| IMMOBILIER MDE LAVAL | 1 469K€ | +652K€ |
| IMMOBILIER CAMPUS | 48K€ | -249K€ |
| AGENCEMENT LOCAUX | 22K€ | -34K€ |
| MATERIEL LOGICIEL INFORMATIQUE | 395K€ | -66K€ |
| MOBILIER | 54K€ | +44K€ |
| TOTAL INVESTISSEMENTS 2022 | 1 988K€ | +347K€ |
| SUBVENTION D'INVESTISSEMENT | 155K€ | +5K€ |
| CESSION | 0K€ | -243K€ |

La CCI de la Mayenne travaille sur plusieurs projets d'investissements structurants à réaliser entre 2021 et 2027

- La construction du CAMPUS regroupant l'IIA et l'actuel Campus : Décalé de quelques mois, le concours a été attribué au second semestre 2022, les études sont engagées avec l'architecte retenu pour une mise en production début 2026.
- L'acquisition d'un nouvel espace à la gare de Laval et la cession de l'hôtel consulaire : La VEFA en avance de phase sur la fin d'année, nous a imposé un décaissement anticipé par rapport à notre prévisionnel.

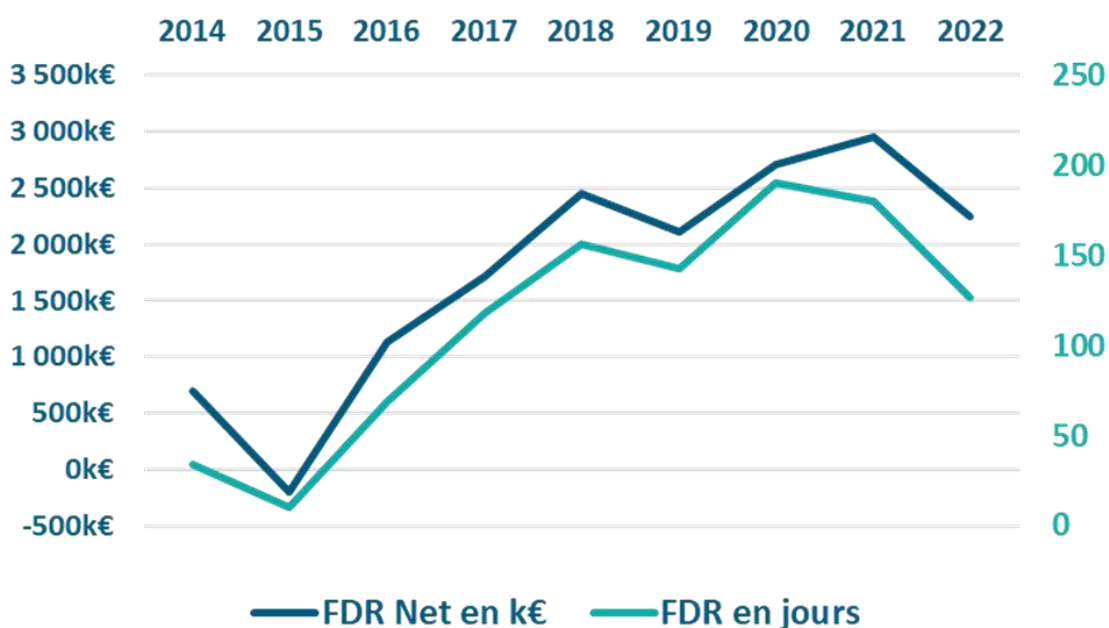
Ces projets ont été portés au Plan Pluri annuel d'Investissements (PPI), votés en novembre 2022, et financés par 43% de cessions d'actifs immobilisés, 30% de subventions d'investissement, 16% par emprunt et 5% sur fonds de roulement.

La cession d'une parcelle de terrain sur le site de Saint Berthevin n'est pas intervenue sur l'exercice. En effet, Leroy Merlin a usé de son droit de préférence en fin d'exercice. Une réflexion d'ensemble a été engagée avec Leroy Merlin et Batipart (propriétaire des murs commerciaux) sur la vocation de l'ensemble de ce foncier commercial. Cette discussion s'inscrit dans le cadre de la réflexion plus globale engagée avec Laval Mayenne Aménagement depuis 2020 et Laval Economie.

5 – FONDS DE ROULEMENT

| FONDS DE ROULEMENT CCI53 en K€ | EXECUTE 2022 | |
|--|----------------|----------------|
| | Emplois | Ress. |
| FONDS DE ROULEMENT BRUT - EXECUTE 2021 | | 2 960k€ |
| Résultat de l'exercice | | 248k€ |
| Dotations aux amort. et aux prov. - Réintégrations et reprises | | 329k€ |
| <i>Sous-Total C.A.F.</i> | | <i>577k€</i> |
| Cessions ou réduction d'éléments d'actif | | 700k€ |
| Subventions | | 155k€ |
| Emprunts | | 0k€ |
| Total Ressources | | 1 432k€ |
| Immobilisations incorporelles et corporelles | 1 988k€ | |
| Immobilisations financières | 11k€ | |
| <i>Sous-Total Immobilisations</i> | <i>1 999k€</i> | |
| Remboursements d'Emprunts | 95k€ | |
| Total Emplois | 2 094k€ | |
| VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL * | | -662k€ |
| FONDS DE ROULEMENT BRUT | | 2 298k€ |
| Provisions pour dépréciation des comptes de tiers | | 45k€ |
| FONDS DE ROULEMENT NET | | 2 253k€ |
| soit en nombre de jours | | 137 |

Fonds de roulement CCI 53



Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AE0, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZ0), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et support opérationnel de chaque mission (AE0, BE0, CE0, DE0) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZ0) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI Mayenne a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 78% | 82% | 71% | 70% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

A l'instar des CCI de la Région des Pays de la Loire, la CCI Mayenne déploie une offre de services structurée autour de **8 thématiques** abordées dans une logique d'approche globale.



Ces 8 thématiques sont proposées aux entreprises selon **4 niveaux de services**



déployées sous **différents formats**.



Les programmes d'actions associés :

- A01 - Formalités / CFE
- A02 - Création transmission reprise
- A03 - Développement international
- A04 - Innovation numérique
- A05 - Développement durable / environnement
- A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 - Développement commercial, financement
- A08 - Information économique
- AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises

Fonctionnement :

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|-----------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| A01 | 3 | 0,8 | 81 | 66 | 15 | 3 |
| A02 | 5 | 2,7 | 45 | 149 | -104 | |
| A03 | 2 | 0,5 | 8 | 37 | -29 | |
| A04 | 6 | 3,3 | 111 | 230 | -120 | |
| A05 | 6 | 2,0 | 67 | 138 | -69 | |
| A06 | 5 | 1,8 | 58 | 163 | -105 | 3 |
| A07 | 4 | 0,9 | 32 | 71 | -39 | |
| A08 | 4 | 0,9 | 5 | 82 | -77 | |
| AE0 | 2 | 2,0 | 16 | 241 | -225 | |
| Sous-total Mission A | 37 | 14,9 | 423 | 1 177 | -753 | 6 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 39 | 15,4 | 463 | 1 210 | -747 | |

2022 a été l'année de la réorganisation de la Direction du Développement des entreprises avec la mise en place de 3 pôles et 3 coordinateurs de Pôle : ATTRACTIVITE - PERFORMANCE – ENTREPRENARIAT.



Appui aux entreprises

A01 – Formalités / CFE

Animateurs du programme :

Maëlle MORVAN
Mélanie MOUCHEL
Karine LOCHIN-VISSE

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise peuvent accéder **aux services suivants** :

- Le Centre Formalités des Entreprises – CFE
- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- Le point accueil AGEFICE



| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 2% | 2% | 32% | 19% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

- Participation au développement d'une nouvelle offre nationale unifiée.

Appui aux formalités

La loi PACTE ayant signifié l'arrêt de la mission CFE dévolue aux CCI pour la confier au réseau INPI à compter de 2023, la CCI a continué d'assurer sa mission de service obligatoire jusqu'à fin 2022.



La mise en œuvre du CFE VIRTUEL, déployé dans toutes les CCI des Pays de La Loire, à l'exception de la Mayenne et reporté en 2021 du fait du Greffe du Tribunal de la Mayenne, devrait contribuer à une diminution du nombre de formalités, l'intérêt du CFE VIRTUEL étant de gérer automatiquement le traitement des formalités A3 en provenance du Greffe du Tribunal.

Le CFE enregistre depuis 2 ans une baisse continue du nombre de formalités d'immatriculation en provenance des mandataires. Les prestations d'assistance aux formalités concernent essentiellement des micro-entrepreneurs, peu familiarisés avec les formalités dématérialisées et pour lesquels un accompagnement est indispensable.

Autres missions sur 2022 :

- Préparation de la fin de la mission de service public des CFE au 31/12/2022, conformément à la Loi PACTE.
 - Validation de l'offre d'assistance à l'utilisateur du guichet unique : contenu, organisation pratique du service au niveau national
 - Création d'une offre d'accompagnement nationale tarifée, dont l'activité de mandataire en formalités
 - Préparation de l'équipe CFE à l'évolution du métier

Le renouvellement des cartes des agents immobiliers de même que celles des commerçants ambulants, sont légèrement en baisse car les agences immobilières sont plus petites en 2022.

• Formalités Internationales

La fin du confinement avait généré, en 2021, une augmentation du nombre de formalités internationales entraînant une hausse de l'ordre de 10 à 15% du Chiffre d'Affaires généré.

En 2022, le conflit Russie Ukraine conclut à une diminution des échanges possibles, mais surtout l'Europe connaît la grippe aviaire « la plus dévastatrice » de son histoire et l'impact est très fort en Mayenne avec des cas d'INFLUENZA recensés donc aucun export possible pour de grands clients comme LDC, SARA ... (900 formalités en moins) et donc une baisse du Chiffre d'Affaires.

A noter en 2022, c'est la CCI Mayenne qui a assuré la continuité des formalités internationales pendant la fermeture de la CCI Mayenne, CCI Maine-et-Loire et CCI Sarthe, du 26 au 30 décembre 2022. (à l'exception des carnets ATA).

48H POUR VOUS RÉPONDRE !

• Enregistrement des prises en charge formation AGEFICE

La CCI assure une mission d'accueil et de conseil pour les chefs d'entreprises désireux de financer une formation et traite chaque année 150 demandes de formation pour lesquelles elle assure la prise en charge de la demande de financement pour le compte de l'AGEFICE. La CCI est rémunérée 50€ par dossier finalisé.



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|----------------------------|---------------|
| A01 | CFE | Maëlle MORVAN |
| | FORMALITES INTERNATIONALES | |
| | AGEFICE | |

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|--------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| A01 | 3 | 0,8 | 81 | 66 | 15 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 3 | 0,8 | 74 | 67 | 7 |

Appui aux entreprises

A02 – Création, transmission, reprise

Animateurs du programme :

Maëlle MORVAN

Ludovic PLESSIS

DESCRIPTIF

Accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crédation à trois ans, c'est l'objet de ce programme d'actions.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 15% | 16% | 80% | 81% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

- **Création – Transmission – Reprise**

La CCI de la Mayenne poursuit son engagement pour favoriser l'augmentation du nombre de porteurs de projets accompagnés à la création d'entreprises.

Si l'activité **Création - Transmission** reste fortement soutenue par la TFC, l'objectif est de déployer l'offre nationale telle que définie par la norme *Entreprendre et Transmettre*, et proposer de nouvelles prestations d'accompagnement afin de structurer l'activité et générer un chiffre d'affaires complémentaire à celui obtenu au travers de la formation « 5 Jours pour Entreprendre ».

Ce chiffre d'affaires résulterait notamment de parcours d'accompagnement combinant rendez-vous individuel, suivi de projet et formation (DPER – Développer un projet entrepreneurial réussi).

La CCI participe également à 2 autres programmes.

- **Parcours Entrepreneur** : L'objectif est de favoriser, pour les demandeurs d'emploi, la création de leur entreprise et sa pérennisation grâce à un accompagnement individualisé, « Pays de la Loire Parcours Entrepreneur ».
Il s'agit d'un programme 2021-2022 où la CCI Mayenne intervient en qualité de co-contractant aux côtés de la Boutique de Gestion, mandataire et la Chambre de Métiers.

À la suite d'une réponse favorable à l'appel d'offres, la contribution à ce programme porte sur deux volets :

- L'accompagnement des porteurs de projet ante création (100 heures)
- La coanimation d'un stage de formation la Chambre de Métiers à hauteur de 1 050 heures/stagiaires assurées par la CCI Mayenne

En 2022, un bon de commande complémentaire pour les heures individuelles 2022 a été établi, soit 240 h au total, avec la répartition de 60% BGE, 20% CCI et 20% CMA.

- **Entreprendre en Territoires Fragiles**

Ce programme porté par la Chambre Régionale des Métiers, et associant les 3 chambres consulaires et la CREISS, a été validé par une convention allant du 1er janvier 2022 au 30 juin 2023.

Pour rappel, ce dispositif nous permet d'être financé par la Région Pays de la Loire pour le temps (par jour) consacré à l'accompagnement de porteurs de projet innovants (novateurs pour le territoire) qu'ils soient particuliers (création/reprise) ou entreprises (développement/transmission).

Coût pour le bénéficiaire :

- 500 € pour une entreprise de plus de 3 ans
- 250 € pour tous les autres

Éligibilité pour tous les territoires du département hors Laval Agglo.

Accompagnement qui doit être partagé avec au moins une autre structure parmi : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, APESS, Chambre d'Agriculture.

L'objectif, au niveau régional, est d'accompagner 100 projets sur la durée du programme avec une moyenne de 20 jours/projet, ce qui signifie pour la CCI de la Mayenne, compte-tenu de notre désengagement du programme FSE, et de la réallocation de ressources sur ce dossier, une volumétrie de 40 à 50 jours par an, soit un chiffre d'affaires prévisionnel de 10 000 €.

- **Transmission**

2022 est l'année de développement des outils d'accompagnement de la transmission d'entreprises.

Pour poursuivre notre action sur la transmission à la suite des enquêtes de 2018 et 2021, ainsi qu'à l'opération Relance Transmission, nous avons en 2022, favorisé le Développement de la plateforme Trans entreprise,

- Un réseau de proximité qui rassemble 190 conseillers techniques dans les CCI, CMA et 3 200 professionnels : notaires, agents immobiliers et experts-comptables.
- Un réseau participatif dans lequel les niveaux locaux et régionaux partagent expériences et savoir-faire.
- Un réseau évolutif qui développe régulièrement de nouveaux outils de conseils à l'attention des cédants et des repreneurs, mais également des outils à destination des conseillers pour les aider dans leur métier d'accompagnant.
- Un site portail www.transentreprise.com diffusant plus de 10 300 offres et enregistrant 38 000 connexions par mois, un site sectoriel dédié à la TPE www.transcommerce.com et un site sectoriel www.transpme.fr dédié aux PME-PMI.

Les + :

- Base de données régionale d'entreprises à vendre
- Guides pratiques de la transmission/reprise
- Espace cédants/repreneurs
- Conseils pour reprendre une entreprise : vidéos en ligne

L'adhésion à la plateforme Trans entreprise facilite les relations avec les cédants et les repreneurs et favorise la réalisation de prestations d'accompagnement auprès des cédants.

Cette adhésion est accompagnée :

- D'une action terrain renforcée pour mettre en œuvre l'offre d'accompagnement telle que définie par la norme Entreprendre et Transmettre ;
- D'un événement dédié à la transmission (2ème Nuit de la Transmission) dans le cadre de « J'Entreprends en Mayenne » dont la CCI Mayenne est membre fondateur et adhérente. La 2e édition de la Nuit de la transmission d'entreprises s'est déroulée le mardi 3 mai 2022, à l'Espace Mayenne, à Laval.



Dans le prolongement de la première édition de la Nuit de la Transmission (3 décembre 2019), des deux enquêtes transmission réalisées en 2019, puis en 2021, auprès des chefs d'entreprises mayennais de plus de 55 ans avec au moins un salarié et des premières orientations pour la mandature discutées en commission Entrepreneurat, la CCI de la Mayenne s'associe une nouvelle fois à l'association J'Entreprends en Mayenne dans l'organisation de la seconde édition de cette manifestation à destination des cédants et repreneurs d'entreprises.

Objectifs attendus :

- Sensibiliser les cédants à anticiper la vente de leur entreprise
 - Mettre en relation cédants et repreneurs
 - Permettre aux cédants et repreneurs de rencontrer l'écosystème local et de faire du réseau
- ➔ La soirée s'est déroulée en trois temps. « **D'abord, un speed-meeting sur rendez-vous, pour faire rencontrer des cédants et des repreneurs.** Puis, trois mini-tables rondes se sont succédé. Leurs thèmes ? « **Préparer la transmission en interne, franchir les obstacles dans son projet de reprise, et reprendre une entreprise grâce à un réseau d'accompagnement** » et enfin, un espace « conseils » avec une vingtaine de stands a accueilli les visiteurs.
- **Appel à projet BPI Entreprendre au cœur des territoires**

Dans le cadre de la politique de relance, la Caisse des Dépôts par le biais de sa direction Banque des Territoires, a confié à Bpifrance un fonds de 10 millions d'euros afin de soutenir des projets en faveur de la redynamisation des activités économiques de proximité dans les centralités des villes petites et moyennes.

Le programme Entreprendre au Cœur des Territoires est destiné à soutenir la création et la reprise de l'activité économique dans les territoires Cœur de ville et Petites villes de demain.

Les principaux objectifs sont :

- Redynamiser l'activité économique de ces territoires
- Participer localement au développement de nouvelles activités
- Détecter des porteurs de projets dans ces territoires pour y soutenir la création/reprise
- Rendre plus accessible et plus rapide l'accès aux offres d'accompagnement des créateurs/repreneurs

En février 2022, la CCI Mayenne, Initiative Mayenne et la Chambre de Métiers et de l'artisanat ont décidé de faire acte de porter un projet commun.

C'est la CCI Mayenne qui porte le dossier, en partenariat avec Initiative Mayenne et la CMA pour 2022, 2023 et 2024. Initiative Mayenne et la Chambre de Métiers et de l'artisanat sont des partenaires, depuis plusieurs années, de la Chambre de Commerce tant par la mise en place d'actions communes via J'entreprends en Mayenne, que par l'accompagnement des porteurs de projet.

En juillet 2022, nous avons eu l'honneur de faire partie des 42 dossiers sélectionnés, sur plus de 200 candidatures.

Le programme d'actions proposé dans le cadre de l'appel à projet « Programme Entreprendre au Cœur des territoires » va permettre de :

- Renforcer les complémentarités entre les services économiques des Communautés de Communes, agglomération et les acteurs du développement économique mayennais
- Renforcer le soutien des porteurs de projets et développer l'installation de nouvelles entreprises pérennes sur notre territoire
- Consolider et accompagner le tissu économique local pour maintenir l'activité et les emplois au plus proche, au cœur de notre bassin de vie, en soutenant la transmission d'entreprise

Il est important de noter que les 9 EPCI soutiennent le projet.

En 2022, le recrutement d'une conseillère « création-transmission » 1 ETP permet de relever ces défis. C'est Julie BEASSE.

Une communication commune au collectif va être mise en œuvre en 2023, avec à chaque fois, le bandeau ci-dessous :

Organisé dans le cadre du programme de la BPI
Entreprendre au cœur des territoires



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|--------------------------------------|---------------|
| A02 | CREATION | Maëlle MORVAN |
| | CREATION 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE | |
| | ENTREPRENDRE EN TERRITOIRES FRAGILES | |
| | POST CREATION / STARTER | |
| | TRANSMISSION REPRISE | |

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| A02 | 5 | 2,7 | 45 | 149 | -104 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 6 | 2,7 | 53 | 152 | -99 |

Appui aux entreprises

A03 – Développement international

Animateurs du programme :
Holger MENKHAUS
Maëlle MORVAN

DESCRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.



Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :

- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Mayenne s'inscrit dans ce cadre.
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export.

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales « Team France Export », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR.

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 4% | 4% | 84% | 86% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

La CCI Mayenne soutient l'association **Mayenne International**, dirigée par des chefs d'entreprises et animée par la CCI, au travers de la mise à disposition de collaborateurs.

Mayenne International intervient sur le territoire mayennais en complément des actions du conseiller Team France Export et participe notamment à l'organisation **d'International Week**, événement régional, décliné dans chacun des départements des pays de la Loire.



L'association organise par ailleurs 6 à 8 événements par an, s'adressant aux dirigeants d'entreprises et aux collaborateurs impliqués à l'international.

La mise à disposition de 40 jours de collaborateurs permettra à l'association de poursuivre son rayonnement.

A noter en 2022 :

- La création d'un site internet propre : <https://www.mayenne-international.com>
- Le rapprochement avec IOS
- International Week décuplé avec la mise en place de pitch et d'un Hackaton
- La mise en œuvre du BTS Commerce International (CI) : Les objectifs sont de former le candidat pour qu'il devienne un technicien en Commerce International qui contribue à l'élargissement des activités de son entreprise vers l'étranger.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|---------------------------|---------------|
| A03 | RELATIONS INTERNATIONALES | Maëlle MORVAN |
| | INTERNATIONAL WEEK | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A03 | 2 | 0,5 | 8 | 37 | -29 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 2 | 0,4 | 9 | 33 | -24 |



Appui aux entreprises

A04 – Innovation numérique

Animateurs de programme :

Maëlle MORVAN

Amandine DEROUET

DESRIPTIF

Dans un contexte de mondialisation et d'accélération des échanges, l'innovation est un facteur déterminant pour renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire. La sensibilisation et l'accompagnement des entreprises à la transition numérique, dans le cadre de la TRIA, constitue un enjeu fort afin de renforcer leur compétitivité.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

- Numérique

Alors que le département de la Mayenne est particulièrement bien doté en infrastructure, il apparaît fondamental d'accompagner l'acculturation, notamment des TPE et commerces, à la digitalisation de l'économie et de leur permettre de bénéficier et de s'approprier les compétences nécessaires au maintien de leur compétitivité.

Cette action s'inscrit également dans le prolongement de l'action **PLAN de RELANCE** commanditée par France Num et le Ministère de l'Economie, fin 2020, qui consistait à sensibiliser les commerçants au numérique.

Cet accompagnement à la transition numérique se traduit :

- Au travers de réunions de sensibilisation, webinaires ou ateliers pratiques sur les différents outils digitaux ;
- Au travers de diagnostics visant à évaluer la maturité numérique des entreprises à partir de l'outil **DIGIPILOTE** ;

Depuis 2021, réponse régionale dans le cadre d'un AMI pour déployer une action de sensibilisation et d'accompagnement à la sécurité des données. En 2022, cette action a comporté :

- Ateliers
- Flashdiag cybersécurité
- Digipilote cybersécurité

2022 « Ma ville mon shopping » a signé des conventions avec les EPCI « mon commerce phygital »

Depuis avril 2020, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne s'est mobilisée pour mettre en œuvre une place de marché départementale avec www.mavillemonshopping.fr, l'outil du groupe La Poste, en partenariat avec la Banque des Territoires, les Chambres consulaires et les Territoires du département. Cette plateforme permet aux commerçants, artisans et producteurs locaux mayennais de proposer leurs produits à la vente en ligne, en click & collect ou en livraison à domicile.

Une convention annuelle de partenariat a été signée en novembre 2020 avec notamment 7 territoires partenaires, prenant fin en décembre 2021.

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 17% | 19% | 64% | 68% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits



Après 1 an et demi d'expérience, certains EPCI ont indiqué souhaiter renouveler le partenariat avec la plateforme et d'autres non. De ce fait, la CCI de la Mayenne a proposé de poursuivre le partenariat en faveur de la digitalisation des commerces mayennais à travers un programme pluriannuel « **Mon Commerce Phygital** ». Celui-ci a pour objet de proposer aux EPCI des journées d'accompagnement terrain aux commerçants, pour leur permettre de poursuivre leur chemin vers le commerce de demain.

En parallèle, MaVilleMonShopping.fr a proposé un nouveau financement pour garder la CCI Mayenne comme partenaire privilégié avec le maintien d'une prise en charge de l'augmentation de la commission sur les ventes, passant de 5,5% à 9%. Il a été convenu également de maintenir une enveloppe pour la communication sur l'achat local et la mise en place de bons d'achat à faire valoir sur la plateforme.

- 1ère NUIT DU NUMERIQUE

Nouveauté 2022, la CCI Mayenne est co-organisatrice de La Nuit du Numérique avec également la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA).

L'événement s'est déroulé le 15 novembre 2022 à l'Espace Mayenne de 18h à 23h.

La soirée est composée de :

1. Artisa'night : salon des solutions digitales
Gestion d'entreprise, marketing, productivité, cybersécurité...
L'Institut d'Informatique Appliquée (IIA) devrait participer.
Organisé par la CMA.
2. Conférence inspirante
Fabien OLICARD - Mentaliste, auteur et vidéaste aux 2 millions d'abonnés sur YouTube.
Thème : « Reprenez le pouvoir sur le temps »
3. Mini-conférences
Création de contenus, Cybersécurité, Communauté sur les réseaux sociaux...
Une mini-conférence est organisée par la CCI Mayenne sur la cybersécurité dans le cadre du programme avec la Région Pays de la Loire
4. Remise des Trophées du Numérique
4 trophées remis par 4 élus Laval Agglomération / Laval Economie / CCI Mayenne / CMA + 1 Coup de Cœur
Organisé par la CCI

- **Industrie du futur**

Le dispositif d'accompagnement des entreprises « Industrie du Futur » soutenu financièrement par le Conseil Régional des Pays de la Loire, et visant à mobiliser des PME industrielles en proposant des ateliers thématiques collectifs et des RDV individuels pour identifier les besoins et orienter les entreprises vers les parcours d'action de type **Appel à Manifestation d'Intérêt Industrie du Futur** ou **DINAMIC Industrie du Futur** a été reconduit.



- **DINAMIC +**

Depuis mars 2021, l'**Accélérateur DINAMIC+** succède au programme DINAMIC Entreprises, lancé en 2007 et qui aura accompagné près de 1 500 entreprises ligériennes dans l'amélioration de leur compétitivité. Avec 96 % des dirigeants qui recommandent le programme.

DINAMIC+ propose un **accompagnement d'excellence**, avec la force et l'expertise des réseaux de la CCI Pays de la Loire et de Bpifrance, avec le soutien de la Région Pays de la Loire, de l'Etat et de l'Union Européenne (FEDER). En format « *classique* » ou « *rebond* » (plus court), 7 parcours s'adaptent aux enjeux de l'entreprise :

- DINAMIC+ Performance interne : améliorer vos processus et votre organisation
- DINAMIC+ Développement commercial : déployer une stratégie commerciale efficace
- DINAMIC+ Industrie du futur : accélérer votre transition numérique et technologique
- DINAMIC+ Design & Marketing de l'offre : construire l'offre rêvée par vos clients
- DINAMIC+ Performance interne Qualité : préparer l'obtention de votre certification
- DINAMIC+ Booster : consolider et renforcer votre activité
- DINAMIC+ Transmission : préparer une transmission réussie pour votre entreprise

En mode interdépartementale depuis 2021, ce programme phare de l'accompagnement des entreprises, depuis 2008, dans l'amélioration de leurs performances, l'objectif est de lancer deux groupes par an pour le compte de 16 entreprises.



Le lancement d'un premier groupe inter-départemental a été initié en 2021 et poursuivi en 2022.

En 2022 le partenariat avec BPI a poursuivi son développement

En 2022 DINAMIC+ continue d'évoluer et de s'enrichir, avec 3 projets de nouveaux parcours d'accompagnement pour être toujours plus proches des besoins des entreprises :

1. Un parcours orienté vers la mise en œuvre d'une démarche RSE dans l'entreprise, selon ses enjeux et la prise en compte opérationnelle et pragmatique des thématiques des Objectifs de Développement Durable (ODD)...
2. Un parcours favorisant l'accélération de la transition numérique de l'entreprise, en considérant par exemple la digitalisation des processus, les possibilités liées au big data, le développement du e-commerce...
3. Un parcours plus orienté vers la mise en œuvre d'une stratégie « Ressources Humaines » dans un contexte de tension sur des métiers, de pénurie de compétences : travailler sur l'attractivité de l'entreprise, le management, la marque employeur, l'évolution des qualifications et des compétences, l'intégration de nouvelles technologies et la formation, le sourcing de candidats...



2022, c'est aussi le 1^{er} bilan de territoire d'INDUSTRIE sur Laval Agglomération.

Actions individuelles sur Laval Agglo :

- 50 rendez-vous en entreprise pour les sensibiliser à l'Industrie du Futur, détecter des projets, les orienter vers des dispositifs et expertises pertinents pour leurs évolutions
- 13 entreprises ont mobilisé DINAMIC+ sur des évolutions techniques, technologiques, organisationnelles, avec une expertise conseil et la montée en compétences de leurs collaborateurs
- Celles-ci et d'autres ont aussi été orientées vers des dispositifs régionaux comme l'AMI Industrie du Futur, Pays de la Loire Investissement numérique, en collaboration avec Solutions & Co
- Des mises en relation, par exemple, avec les centres de ressources technologiques CLARTE, PROXINNOV et WE NETWORK
- 14 Flash-diag Cybersécurité depuis février, avec des préconisations d'actions simples à mettre en œuvre
- 2 évaluations DIGIPILOTE Cybersécurité et 1 « Transformation digitale » sur l'Agglo

Actions collectives :

- Une douzaine d'ateliers Industrie du Futur en distanciel ou présentiel, s'inscrivant dans un programme régional établi par les CCI : évolution des ERP, les usages des technologies immersives (avec Clarté, chaque année)...
- Avec 65 participants de Laval Agglomération
- Des ateliers sur la transformation digitale et la cybersécurité avec de nombreux participants de Laval Agglo : réduire l'impact environnemental des pratiques numériques, la sûreté et la cybersécurité, la gestion de crise cyber,
- Dont en 2022, cycle de 4 webinaires Cybersécurité avec Orange Cyberdefense, et en 2022 plusieurs ateliers « Sûreté et Cybersécurité » avec la Gendarmerie.

A noter également que les CCI sont aussi investies dans le programme DIVA EDIH sur les sujets d'Intelligence Artificielle et des Data, qui sera déployé en région dans le cadre du consortium régional

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|-----------------------|---------------|
| A04 | INNOVATION | Maëlle MORVAN |
| | NUMERIQUE EVAL / PACK | |
| | PLATE FORME NUMERIQUE | |
| | INDUSTRIE DU FUTUR | |
| | DINAMIC+ | |
| | COMMERCE DU FUTUR | |

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A04 | 6 | 3,3 | 111 | 230 | -120 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 6 | 3,4 | 141 | 233 | -92 |

Appui aux entreprises

A05 – Développement durable / Environnement

Animateurs du programme :

Maëlle MORVAN
Thomas LAMANDE-MORANT
Lauren MOUNICHY
Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.

Dans ce contexte, la CCI de la Mayenne a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

Rappelons également que la CCI Mayenne s'est engagée depuis 2020, à la demande de l'état, dans une campagne de sensibilisation à la transition écologique à destination des commerçants.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

• Energie

La transition énergétique constitue un axe fort de l'action CCI. Afin de renforcer leurs actions, les CCI Pays de la Loire, soutenues par la Région Pays de la Loire et l'ADEME, ont fusionné avec ORACE, une association fédérant l'ensemble des acteurs de l'énergie.

La vocation d'« **ORACE by CCI** » est dorénavant d'accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie et mettre à la disposition des entreprises adhérentes le Centre de Ressources ORACE, avec tous les outils et services dont elle a besoin pour optimiser l'exploitation de leurs bâtiments et process.

Depuis le 1er juillet 2020, le salaire du collaborateur (0.5 ETP) est intégralement supporté par ORACE et les recettes liées à la réalisation des prestations d'accompagnement sont versées au bénéfice de cette dernière.

• Economie Circulaire

Poursuite de la convention entre l'ADEME et la CCI de la Mayenne pour la période 2021 /2022. En 2022, la convention avec le Conseil Départemental a également été reconduite. En effet, le Conseil départemental de la Mayenne s'est engagé dans un programme ambitieux pour développer l'économie circulaire sur le territoire mayennais avec notamment un dispositif d'aide pour les acteurs du territoire.

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 10% | 11% | 60% | 67% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI réévaluée divisée par l'ensemble des produits



Ce programme s'inscrit dans le prolongement des actions déjà engagées et ambitionne de déployer l'économie circulaire en partenariat avec les Collectivités Territoriales autour de deux axes majeurs :

- La prévention, la gestion et la valorisation des déchets
- L'Ecologie Industrielle et Territoriale

La deuxième année du programme mobilise 1.5 ETP afin de poursuivre les actions en matière de déchets et déployer l'économie dans le territoire, sous réserve d'un abondement financier des Collectivités.

L'économie circulaire étant au cœur de la stratégie impulsée par le Gouvernement et inscrite dans un certain nombre de programmes des Collectivités (Programme Territoires d'Industrie, Contrat de Transition Ecologique), il est raisonnable d'envisager le recrutement d'une ressource supplémentaire pour animer ce programme.

- **Responsabilité Sociétale Entreprise :**

La CCI de Mayenne poursuit son action pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'une politique RSE.



Dans le cadre des actions en faveur de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) la CCI Mayenne a souhaité co-organiser avec Laval économie, l'événement « SOCIAL CHANGE- RSE – Mon entreprise s'engage ». Cet événement s'est tenu pour sa première édition à Laval le 9 juin 2022 à l'Espace Mayenne.

Cet événement dédié à la RSE pour les dirigeants et salariés souhaitant se nourrir d'expertises et de pratiques concrètes, abordera sur une 1/2 journée les sujets de la transformation des entreprises autour de 5 axes : la gouvernance, l'environnement, l'économie, le social et le territoire.

La principale cible étant les dirigeants d'entreprise et leurs salariés, cet événement sera co-organisé et produit par l'Agence API (Atlantique Presse Information) qui, par sa spécialisation sur l'information économique en Pays de la Loire et en Bretagne, suit l'actualité des entreprises et acteurs économiques du territoire.

L'Agence API est également compétente en production d'événements économiques et en animation de débats et conférences.

Porté collectivement avec Laval Economie, Laval Agglomération et la CCI de Mayenne, ce rendez-vous visait les objectifs suivants :

- Sensibiliser les entreprises et les réseaux économiques sur l'intérêt de s'engager en RSE (accompagner et essayer),
- Mettre à disposition des entreprises les outils et dispositifs développés sur le territoire pour aider les TPE PME à progresser dans leur démarche RSE.
- Mettre en dynamique l'écosystème RSE territorial afin de développer sur les prochaines années une vraie démarche portée par Laval Economie.
- Susciter des temps d'échange conviviaux, de l'inspiration et des rencontres entre les acteurs pluridisciplinaires du territoire

Bilan de cette 1ère édition : 200 visiteurs

Le visitorat :

- Pays de la Loire : 85.11% dont 77.66% de la Mayenne
- Bretagne : 9.57%
- Autres : 5.32%



Dans le cadre de la mise en place des commissions, la commission MUTATION pilotée par JEROME CHAPLET et ERWAN COATANEA, 2 actions RSE ont été initiées... les jeudis de la RSE et une cartographie des acteurs de la RSE

Les JEUDIS DE LA RSE c'est une série de vidéo sur le sujet de la RSE... En 2022, 4 Vidéos ont été réalisées et un recrutement en CDD d'un chargé de communication RSE Jonathan PIMENTEL.



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|-------------------------|---------------|
| A05 | ECONOMIE CIRCULAIRE | Maëlle MORVAN |
| | PEPS | |
| | ECO PRODUIRE | |
| | QSE MAY DUR /IMPRIM/ERT | |
| | RSE | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|---------------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A05 | 6 | 2,0 | 67 | 136 | -69 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 5 | 2,2 | 98 | 144 | -46 |

Appui aux entreprises

A06 – Développement des réseaux et filières pour les entreprises

Animateurs de programme :

Maëlle MORVAN

Patricia LAVING

Thomas LAMANDE-MORANT

Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques et l'animation de communautés.

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, d'acquérir de nouvelles compétences.

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 13% | 15% | 76% | 75% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

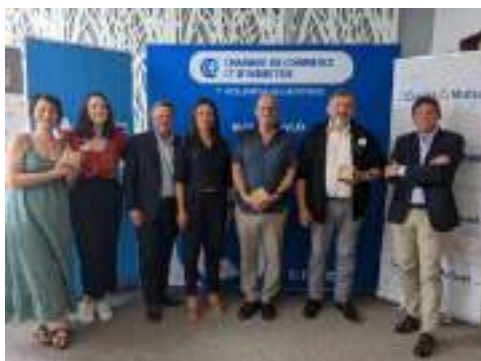
Soutien aux Unions Commerciales

En dépit de la baisse de la TFC, la CCI Mayenne envisage le renouvellement de l'organisation du Challenge « Progressons Ensemble » visant à récompenser le dynamisme des unions commerciales et maintient sa dotation de 10 250 €, au profit des Unions Commerciales de la Mayenne.

En 2022, le Challenge « Progressons Ensemble », s'est déroulé le 16 mai dernier à la CCI, en partenariat avec le Crédit Mutuel.

Cette année, 9 unions commerciales ont déposé un dossier de candidature (contre 10 l'an dernier).

Nouveauté 2022 : 5 représentants d'associations ont participé le matin à un atelier sur la prise de parole.



Soutien des collectivités avec la mise à disposition de Managers du Commerce

La CCI Mayenne poursuit son engagement sur les territoires via les missions de Managers de Ville qu'elle pilote en partenariat avec les collectivités et avec leur soutien financier.

Deux managers du commerce sont présents sur le territoire :

- L'un à Mayenne, mis à disposition de la collectivité et de l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville de Mayenne à hauteur de 80%
- Le second, à Château Gontier sur Mayenne mis à disposition de la collectivité et de l'Association des Commerçants de Château Gontier à hauteur de 30%.

L'association Laval Cœur de Commerce est également accompagnée à hauteur de 0,15 ETP sans contrepartie financière.



Animation réseaux dirigeants d'entreprises

La CCI Mayenne anime plusieurs réseaux de dirigeants d'entreprises :

- Le groupe **PEGAS Industries**, association indépendante de la CCI dont l'animation est assurée par la CCI et dont la finalité est identique à celle des groupes Mayenne Performance cités ci-dessus. Cette association compte 17 membres.
- Le groupe **Commerce de Gros** se réunit une fois par trimestre et compte 25 membres.



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|----------------------|---------------|
| A06 | ANIMATION U.C. | Maëlle MORVAN |
| | CLUB AFFAIRE | |
| | DIVERS | |
| | MANAGER CENTRE VILLE | |
| | MAYENNE PERFORMANCE | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A06 | 5 | 1,8 | 58 | 163 | -105 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 5 | 2,0 | 64 | 163 | -99 |

Appui aux entreprises

A07 – Développement commercial, financement

Animateurs de programme :

Maëlle MORVAN
Patricia LAVING
Amandine DEROUET
Ludovic PLESSIS

DESRIPTIF

Dans le cadre de l'accompagnement individuel des entreprises, la CCI Mayenne a pour mission :

- D'accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs performances en s'appuyant, soit sur des expertises internes, soit sur des compétences externes fédérées par la CCI
- De guider, orienter, accompagner et conseiller l'entreprise, missions clés de la CCI, pour impulser une dynamique d'innovation
- D'être partenaire des collectivités territoriales dans leurs projets de développement afin de favoriser l'activité commerciale et industrielle

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 8% | 6% | 87% | 70% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme
% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

• Commerce :



Au cœur des préoccupations de l'Etat, au travers de son nouveau programme « **Cœur de Ville** », le commerce fait l'objet d'un programme d'accompagnement de la CCI depuis de nombreuses années :

- Tant dans l'accompagnement individuel des commerçants pour les aider à faire face aux mutations notamment digitales, mais aussi aux changements d'habitudes et pratiques de consommation,
- Que dans l'accompagnement collectif des Unions Commerciales qu'elle soutient dans leurs actions sur le territoire.

Consciente des enjeux du commerce pour le territoire, la CCI Mayenne a procédé au recrutement d'une nouvelle collaboratrice en charge du commerce. Ce recrutement ne modifie pas l'effectif global puisque le poste de conseiller Financement (départ volontaire du titulaire du poste) n'a pas été renouvelé.

Cette collaboratrice est particulièrement mobilisée dans les relations avec les collectivités pour soutenir la redynamisation des centres-villes et centre-bourgs et notamment le Plan Action Cœur de Ville pour lequel une annexe à la convention signée entre l'Etat et la Ville de Laval a été établie afin d'y intégrer l'action déployée par la CCI Mayenne.

• Commerce du futur :

La CCI de la Mayenne met en œuvre le programme « **Commerce du Futur** » financé en partie par le Conseil Régional des Pays de la Loire depuis le 1^{er} septembre 2019 et assure le pilotage opérationnel au niveau régional avec la CCI 44 (rebaptisé « Réinventons le Commerce »).



Le programme Commerce du Futur 2022 se compose dans la fore suivante :

- 10 diagnostics
- 13 chèques impulsion
- 3 optima
- 5 ateliers
- 1 live shopping qui a été fait le 7 mars

Une journée 100% commerce a eu lieu le 7 novembre 2022 avec des ateliers : Créez des visuels attractifs, Aménagement de point de vente

Et 2022 a aussi vu la poursuite du Club accélérateur.

- **Audit Buraliste :**

Poursuite de l'action à destination des buralistes dans le cadre de la convention avec la Confédération des Buralistes.

Objectif : Réalisation de 8 audits.

Fin de cette opération au 31/12/2022. Un nouveau programme devrait voir le jour en 2023.

- **Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP) 2022**

Comme l'an dernier, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne propose son soutien auprès des EPCI, Villes et Unions commerciales dans l'organisation de la Journée Nationale du Commerce de Proximité qui se déroulera le samedi 08 octobre 2022.

Cet événement bénéficie, depuis quelques années, d'une excellente couverture médiatique, grâce à la participation de plus de 500 communes sur tout le territoire. Cette mobilisation nationale se traduit par une charte graphique commune symbolisant les valeurs du commerce de proximité : la convivialité, la proximité, le lien social, la solidarité, le savoir-faire et la citoyenneté.

Cette manifestation vise à donner un coup de projecteur sur le commerce local au travers d'animations au cœur de villes ou dans les centre-bourgs. C'est aussi l'opportunité de faire découvrir les différents métiers à la population.

- **Lancement étude commerce AMBRIERES LES VALLEES**

Nouveauté 2022 : En avril 2022, la CCI Mayenne a lancé une étude de potentialité commerciales sur le centre-ville d'Ambrières les Vallées.

La CCI Mayenne a proposé de mener une analyse plus qualitative sur l'intégration urbaine de l'appareil commercial. Il s'agit d'apporter des éléments de compréhension de la structuration et du fonctionnement du commerce (notamment au regard de l'accessibilité, des pratiques et des usages).

A l'échelle du centre-ville, il sera défini :

- Le niveau d'accessibilité : routière, stationnement, circulation piétonne, etc.,
- La visibilité de l'offre : signalétique urbaine et commerciale, lisibilité de l'offre...,
- La qualité urbaine : présence de mobilier urbain, degré de propreté, etc.

L'étude a été rendue en octobre 2022, pour un montant total de 9 504 € TTC.

Cette étude a donné lieu à une seconde mission pour la mise en place de casiers sur la commune. L'étude sera réalisée en 2023.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|--------------------------|---------------|
| A07 | AUDIT BURALISTE | Maëlle MORVAN |
| | COMMERCE TOURISME | |
| | DEVELOPPEMENT COMMERCIAL | |
| | FINANCEMENT ENTREPRISE | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|--------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A07 | 4 | 0,9 | 32 | 71 | -39 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 7 | 1,0 | 18 | 84 | -66 |



Appui aux entreprises

A08 – Information économique

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESCRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner : c'est l'objectif que se donne la CCI Mayenne sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique en Mayenne.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise une revue de presse quotidienne

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

- Information économique

- Actualisation quotidienne du fichier CCI Info Eco (entreprises mayennaises immatriculées au R.C.S.)
- Commercialisation de fichiers d'entreprises
- Veille documentaire pour les services
- Revue de presse quotidienne

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 9% | 9% | 97% | 96% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire distalée par l'ensemble des produits

- Etudes économiques

- Observatoires du tissu économique
- Etudes territoriales ou thématiques
- Enquêtes d'opinion ExpreCClon



Qualification du fichier CCI Info Eco : pour mémoire 14 292 mises à jour sur un volume de 14 636 entreprises, au 31 décembre 2022.

À la suite du renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires en 2020, la CCI a lancé une campagne de rencontre avec chacune des 9 intercommunalités mayennaises avec pour objectif la promotion des actions CCI en matière d'aménagement du territoire, d'études et à destination des entreprises.

La finalité étant de contribuer aux projets de développement des territoires dans le cadre d'un conventionnement d'accompagnement pluriannuel.

La diffusion d'une revue de presse quotidienne près de 308 abonnés.

Une connaissance du tissu économique actualisée et affinée facilitant l'action des élus, des groupes de Travail notamment la commission Territoires et Interactions, et des collaborateurs.

Productions de la Direction Etudes et Action Territoriale :

- Une observation annuelle de la création, transmission et défaillance d'entreprises (parution en mars)



- Deux notes de conjoncture ExpreCClon retraçant l'évolution de l'opinion des chefs d'entreprise (parution en janvier et octobre)



- Une revue de presse économique quotidienne
- 10 observatoires du commerce (un par intercommunalité et un départemental) sur une base d'établissements actifs au 31 décembre 2021



Initiée en 2019, la restitution conjointe des enquêtes de conjoncture réalisée par la CCI Mayenne et par la Banque de France. Ce partenariat a été reconduit en 2022.



Actualisation en mars et en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.

Le service EAT apporte sa contribution sur les projets régionaux suivants :

- Travaux régionaux du GPL Info Eco, des GT Observatoire du Commerce, ExpreCClon, GRC E-deal, Projet Proconsulix (modernisation du fichier CCI Info Eco)
- Contribution à la démarche Lucie

Les effectifs du service Etudes et Action Territoriale (2 collaborateurs) sont constants depuis 2016.



La CCI Mayenne a apporté sa contribution au programme « Réinventons le commerce » initié par le Conseil Région des Pays de la Loire.

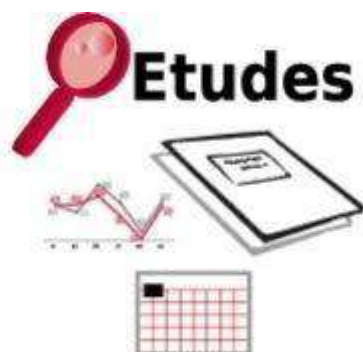
Cette publication comprend les derniers chiffres clés de l'Observatoire du commerce, un focus sur la logistique du e-commerce ainsi qu'un benchmark des tendances. Elle s'adresse aux commerçants et associations de commerçants, syndicats professionnels, mais aussi aux acteurs publics, élus et techniciens des collectivités régionales et locales.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|---|-----------------|
| A08 | FICHER | Jacques COURTIN |
| | ETUDE DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE D'AMBRIERES-LES-VALLEES | |
| | INFORMATION ECONOMIQUE DIVERS | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| A08 | 4 | 0,9 | 5 | 82 | -77 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 3 | 0,9 | 4 | 84 | -79 |



Appui aux entreprises

AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI Mayenne dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI Mayenne travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

Des missions transversales sont développées :

- **Gestion de la Relation Clients :**
En 2019 : Suite du déploiement de la GRC régionale
- Optimisation du **process de suivi budgétaire**. Préparation / Suivi des conventions avec subventions ou financement partenaires.
- **Socle commun régional** produits CCI : contribution aux travaux du GPL Marketing et suivi des indicateurs.
- Production des **indicateurs d'activité et de performance** notamment dans le cadre de la **norme 4.9**
- Mise en place d'une cellule marketing et commerciale en appui des services opérationnels pour organiser et soutenir l'action commerciale des conseillers, mener des actions ciblées et contribuer à l'augmentation du chiffre d'affaires.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| A0E | 2,0 | 16 | 241 | -225 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 2,1 | 1 | 245 | -244 |

Mission B

La CCI Mayenne joue un rôle majeur d'opérateur de formation et d'organisateur d'actions pour la découverte des métiers et des secteurs d'activités qui recrutent.

Elle développe des relations privilégiées avec les différents acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et des institutions (Etat, Région, Collectivités locales, OPCO, Pôle emploi, mission locale...), afin de répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emplois.

Les trois centres de formation : Institut Informatique Appliquée (53 et 44 en direct et en 49 avec CCI49) et Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne, développent, d'autre part, une dynamique de relations partenariales avec d'autres organismes de formation tels que le CNAM, ESIEE (ex ITESCIA), le Réseau Négoventis et ESMASS, les CCI des Pays de la Loire... afin de permettre la mise en place de nouveaux référentiels de formation principalement en temps plein ou par alternance.



Fortement impliquée dans le réseau des CCI, la CCI Mayenne participe activement à la création et au développement de nouveaux modules de formation courte et de certification répondant aux besoins en compétences recherchées par les entreprises.

L'offre de services orientation, appui-conseils RH, formation, permet aux entreprises de recruter et d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires à leur développement.

Les enjeux majeurs de 2022 :

- 1) **Poursuite de la mise en place de la formation professionnelle et de l'apprentissage**, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » sera réexaminée avec les propositions des partenaires sociaux, le modèle de financement de l'apprentissage devrait être modifié, notamment le montant de prise en charge du coût contrat défini par les branches. Mise en place des plateformes de dépôt des contrats par les OPCOs.
- 2) **Adaptation permanente à cette crise sanitaire pour nos centres de formation avec :**
 - a. La continuité de la digitalisation pour assurer une pédagogie en distanciel ou en mixte présentiel-distanciel pour tous les apprentis, avec l'achat d'accès aux plateformes LMS type MOODLE...
 - b. Les formations des formateurs à utilisation des outils numériques comme Teams, Net Ypareo, ...
 - c. L'accompagnement des formateurs pour les aider à concevoir des contenus pédagogiques à distance sur la plateforme Moodle.

- d. Une organisation nouvelle pour les groupes à faible effectif : mixage des publics (étudiants / apprentis)
- e. Le respect des protocoles sanitaires obligatoires afin d'assurer :
 - i. L'accueil du personnel sur site
 - ii. L'accueil des apprentis en présentiel
 - iii. La mise en place du télétravail avec une nouvelle organisation des équipes et l'achat d'équipements pour travailler à distance
 - iv. L'augmentation des fréquences de nettoyage et désinfection des locaux
 - v. L'achat de masques, gants et gel

3) Certification Lucie à renouveler en 2022 et extension de Qualiopi à tous les critères

Trois domaines d'intervention de la Direction Formation sont concernés :

Les actions de Formation Professionnelles Continue – la Formation Initiale en apprentissage - la Validation des Acquis de l'Expérience.

La certification qualité est obligatoire pour les Organismes de formation lorsqu'ils sont financés par un Opérateur de Compétences, par la Commission paritaire interprofessionnelle régionale, par l'Etat, par les Régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph, selon un référentiel national déterminé par décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 qui fixe les indicateurs d'appréciation des critères.



4) Recrutement du Directeur(trice) du service formation :

L'actuel responsable partageant son temps entre la CCI 53 et la CCIR doit reprendre ses missions à la CCI régionale en 2022. Arrivée de Laurent David, Directeur Formation CCI 53 en mars 2022.

5) Déploiement de la stratégie 2020-2025

Stratégie :

- Développer le Campus de la CCI Mayenne sur les 5 ans :
 - + d'apprenants (10% de croissance par an par rapport à 2019)
- Implanter l'école du Numérique dans d'autres villes de l'ouest et Région Centre en créant des partenariats

Vision :

- Être l'acteur de référence de la formation professionnelle en Mayenne, pour répondre aux besoins de compétences des entreprises,
- (Re)Devenir « l'école d'informatique appliquée » de référence dans l'ouest et Région Centre dans les 5 ans,
- Consolider la position de leader de la formation en Commerce et Management en Mayenne.
- Être un acteur reconnu dans les métiers de l'industrie du futur.

Objectifs :

- Continuer à développer le nombre d'apprenants
- Accroître le Chiffre d'affaires de la Formation Continue
- Ouverture du BTS SIO à Saint NAZAIRE en partenariat avec la CCI 44 et à Saumur avec la CCI 49
- Construire un partenariat avec la CCI de Châteauroux
- Lancement du concours pour le choix de l'architecte

Les programmes d'actions associés :

B01 - Apprentissage

B02 - Formation initiale hors apprentissage

B03 - Formation continue

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 16% | 12% | 6% | 3% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement - Investissement :

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|---------------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| B01 | 23,0 | 3 447 | 2 584 | 864 | 368 |
| B02 | 1,8 | 251 | 305 | -54 | |
| B03 | 5,6 | 794 | 745 | 48 | 15 |
| B05 | | 10 | 24 | -14 | |
| B0E | | | | | 108 |
| Sous-total Mission B | 30,5 | 4 502 | 3 657 | 845 | 491 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 30,9 | 4 554 | 3 715 | 840 | 747 |

- Poursuite du projet de construction d'un nouveau bâtiment au campus CCI, nous finaliserons avec la région, l'agglomération Lavalloise et le département le financement du projet.
Actualisation du montant financier du projet avec la sollicitation de la Région Pays de la Loire, du Conseil Départemental de la Mayenne et de Laval Agglo
- Réponse aux appels à projets avec nos principaux OPCOs partenaires afin d'obtenir des aides financières pour nos équipements : demande OPCO EP non retenue
- Développement du nombre d'apprenants par formation et mixage des publics (apprentis, étudiants) dans les cycles de formation déployés sur les trois centres de formations.
A la rentrée de 2022, nous avons accueilli 553 alternants.
- Installation de la ferme serveur en partenariat avec d'autres CCI (dont la CCI de l'Indre) et mise en place d'un site IIA pour la rentrée 2022.
- Finalisation la mise en place de l'organisation pour l'IIA St NAZAIRE avec le recrutement d'un coordonnateur-formateur arrivé à la rentrée 2022.
- Proposition de nouvelles formations dans le cadre de l'AMI INDUSTRIE DU FUTUR 4.0 : Un bachelor industrie du futur, un technicien méthodes process et un TSMEL.
- Travail sur la modernisation de nos outils de formation.
Dans le cadre de notre démarche Eco-Responsable, nous nous sommes orientés vers la dématérialisation des outils pédagogiques tels que les livres de cours.

L'Institut d'Informatique Appliquée :

| SITE | Effectif Réel au 31/12/21 | Effectif Réel au 31/12/22 |
|------------|---------------------------|---------------------------|
| LAVAL | 164 | 159 |
| ST NAZAIRE | 10 | 40 |
| TOTAL IIA | 174 | 199 |



Les cycles de Formation de l'IIA :

BTS Services Informatiques aux organisations

- option SLAM (Solutions Logicielles Applications Métiers)
- option SISR (Solutions Infrastructures des Systèmes Réseaux)

Licence Informatique - Partenariat CNAM

Manager en Ingénierie Informatique

- option IASI (Ingénierie d'Affaires des Systèmes d'Information)
- option MSSSI (Management de la Sécurité des Systèmes d'Information)

Formation Continue Courte en Informatique

Développeur WEB



L'Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne :

LES EFFECTIFS

| Effectif Réel au 31/12/21 | Effectif Réel au 31/12/22 |
|---------------------------|---------------------------|
| 298 | 302 |



Les cycles de formation de l'ECOLE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT DE LA MAYENNE dite EC2M réalisées au CAMPUS CCI :

CAP et BAC Pro Commerce

BTS Management des Unités Commerciales et BTS Relations Clients

NEGOVENTIS

- Responsable Développement Commercial
- Responsable de la Distribution
- AGAE (Assistante de Gestion Administration des Entreprises)
- Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) cycles négoventis vcc, GUC, AD...

Prépa-Apprentissage

Formation Continue Courte

Ecole des Managers

BTS Commerce International

Formation / Emploi

B01 - Apprentissage

Animateurs du programme :
Françoise MORIN
Laurent DAVID

DESCRIPTIF

Le CFA CCI 53 prépare les apprentis aux diplômes suivants :
Prépa Apprentissage, CAP et BAC Prof vente, BTS NDRC, MCO, SIO, RD, RDC, AD, licence informatique, développeur WEB, M2I. Nous proposons des filières complètes du niveau 3 au niveau 6 pour les formations en vente-commerce et du niveau 5 au niveau 7 pour les formations en informatique.

Nous avons à la rentrée 2022, 440 apprentis, 289 à l'Ecole de Management et de commerce et 151 à l'IIA.

L'objectif de certification Qualiopi sur l'ensemble des critères et la labellisation Lucie est atteint.



LES ACTIONS SIGNIFICATIVES

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 7% | 0% | 3% | 0% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Une année 2022 qui restera conditionnée à la poursuite de la mise en œuvre de la Loi avenir professionnelle du 5 septembre 2018.

- Un troisième exercice comptable sur une année complète en 2022 pour le CFA créé au 1/9/2019 avec une remontée des comptes analytiques à France Compétences, en juillet 2022.
- Un développement du nombre d'apprenants et optimisation des moyens pédagogiques déployés dans les 3 centres de formations.
- Une augmentation des charges formateurs et coordonnateurs liées à l'accroissement des effectifs et à la diversité des rythmes d'alternance.
- Un CFA qui a renforcé son rôle d'accompagnement des entreprises, information, aide au recrutement et à l'élaboration des formalités administratives..., sans pour autant les déresponsabiliser.
- Mise en place de journées portes ouvertes, des interventions dans les collèges, lycées afin de présenter les métiers du commerce, management et informatique, manifestations auxquelles nos équipes ont participé.
- Une nouvelle demande de fonds de soutien à l'apprentissage pour des sections à faible effectif et pour le fonds social ont été attribués par le conseil régional.
- Les investissements humains, matériels et pédagogiques (investissement ferme serveur) ont été déployés durant l'année 2022 afin de poursuivre, en distanciel, les formations et l'accompagnement des apprentis.
- Les apprentis ont participé à Apprentiscène, spectacle de valorisation de l'apprentissage par le théâtre.

**APPRENTI
SCÈNE**

- Les conventions établies avec le CREF et le Restaurant Universitaire sont renouvelées, permettant au CFA d'apporter des solutions d'hébergement et de restauration aux apprentis
- Le CNAM et la CCI ont travaillé de concert pour répondre aux besoins de la MACIF, en lien avec un appel d'offre remporté en 2021.



Proposition de nouvelles formations dans le cadre de l'AMI INDUSTRIE DU FUTUR 4.0 : Un bachelor industrie du futur, un technicien méthodes process et un technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique.

Obtention d'un AMI avec l'attribution d'un montant de 200 000 euros pour des investissements matériels.

Travail sur la modernisation de nos outils de formation. Pour cela :

- Obtention d'un appel d'offre Conseil Régional pour un accompagnement de nos équipes pédagogiques (16 jours) par un expert à la digitalisation de nos contenus pédagogiques : Création de modules et parcours de formations sur la plateforme Moodle et découverte de la plateforme Storiz.
- Adhésion au projet CCI France appelé DEFFINUM pour l'utilisation de nouveaux outils pédagogiques digitaux. Participation à une journée sur l'innovation pédagogique au Laval Virtual Center.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|------------------|---------------|
| B01 | VENTE - COMMERCE | Laurent DAVID |
| | MANAGEMENT | |
| | INFORMATIQUE | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|--------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| B01 | 23,0 | 3 447 | 2 584 | 864 | 368 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 23,5 | 3 303 | 2 594 | 709 | 607 |



Formation / Emploi

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Animateur du programme :
Laurent DAVID

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations au statut étudiant sur des parcours post-bac :

- Formation informatique

L'Institut informatique appliquée est habilitée jusqu'en 2023 par le rectorat afin que les étudiants puissent bénéficier des bourses d'études.

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 9% | 11% | 35% | 34% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme
% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES POUR 2022

Les investissements humains, matériels et pédagogiques continueront d'être déployés durant l'année 2022 afin de poursuivre, en distanciel, les formations et l'accompagnement des jeunes.

Portes ouvertes des 2 sites Lavallois organisées à la même date en 2022, le 28 janvier ainsi que les portes ouvertes à St Nazaire pour l'IIA 44.

Implantation de l'IIA ou développement de partenariats avec d'autres CCI : l'IIA à Saint Nazaire.

Nouvelle collecte de taxe d'apprentissage en 2022 : 89 176 euros collectés.

A la rentrée 2022, nous avons accueilli, 12 étudiants en première année à l'IIA de Laval et 17 à St Nazaire.

Travail sur la modernisation de nos outils de formation. Pour cela :

- Obtention d'un appel d'offre Conseil Régional pour un accompagnement de nos équipes pédagogiques par un expert à la digitalisation de nos contenus pédagogiques : Création de modules et parcours de formations.
- Adhésion au projet CCI France appelé DEFFINUM pour l'utilisation de nouveaux outils pédagogiques digitaux.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|--------------|---------------|
| B02 | INFORMATIQUE | Laurent DAVID |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|--------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| B02 | 1,8 | 251 | 305 | -54 | |
| Rappel Rectificatif 2022 | 1,8 | 244 | 307 | -63 | |

Formation / Emploi

B03 – Formation Continue

Animateur du programme :
Laurent DAVID

DESCRIPTIF

La Formation Professionnelle Continue, c'est favoriser une évolution des compétences des collaborateurs de l'entreprise, des demandeurs d'emplois et des jeunes. En remplacement du DIF, le CPF (Compte Personnel de Formation) permet à toute personne en activité ou en recherche d'emploi, de pouvoir bénéficier d'heures de formation tout au long de sa vie professionnelle.

Pour chaque demande, nous essayons d'apporter une réponse adaptée aux besoins de nos clients :

- Formations Inter-entreprises : nombreux modules de formations techniques suivis par des salariés d'entreprises différentes. La mixité des stagiaires permet des échanges de bonnes pratiques.
- Formations Intra-entreprises : ce sont des formations auxquelles seuls les salariés participent. Sur mesure ou standard, elles sont réalisées dans les locaux de l'entreprise ou dans nos locaux.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance, non prévues en apprentissage.
- Des stages qualifiants destinés aux demandeurs d'emploi afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises.

La CCI propose dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue :

- Un catalogue régional de stages inter pour les entreprises, leurs salariés....
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois
- Des formations diplômantes pour les jeunes en alternance
- Des formations en intra afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises
- Une offre de stages inter dans le domaine des obligations en matière de sécurité, santé au travail (SST, Incendie, CSE...)
- Des Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST)
- Un dispositif d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Les deux nouvelles conseillères formation et les 2 assistantes commerciales ont déployé un plan d'actions commercial afin d'atteindre notre objectif de Chiffre d'Affaires.

Le lancement du nouveau site WEB Régional pour les formations continues des 5 CCIT à compter de septembre 2022.

Un partenariat avec l'équipe formation continue de la CCI 49 est en cours.

La certification Lucie et Qualiopi.

L'organisation des réponses aux appels d'offres avec la cellule régionale et nationale.

Les investissements humains et pédagogiques continueront à être déployés durant l'année 2022, afin de poursuivre en distanciel les formations et l'accompagnement des stagiaires.

Lancement d'une campagne d'information afin d'ouvrir le Cycle Chef d'Entreprise Développeur PME (au sein de l'Ecole des Managers) en novembre 2022 avec un effectif de 6 candidats.

Une année importante qui aura vu un effort sensible en terme d'investissement notamment sur les nouveaux outils de communication et la structuration de l'équipe pour développer l'activité.

La mission B03 dégrade le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 143 K€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|---------------------------|---------------|
| B03 | STAGES COURTS | Laurent DAVID |
| | STAGES CONVENTIONNES | |
| | FORMATION PROFESSIONNELLE | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|--------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| B03 | 5,6 | 794 | 745 | 48 | 15 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 5,6 | 998 | 792 | 206 | 12 |

Mission C

Une des missions de la CCI Mayenne est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité de la Mayenne, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Développement et aménagement du territoire

C05 – Aéroport

C10 – Autres infrastructures

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 3% | 4% | 100% | 33% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire détalée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

| PROGRAMMES | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| C01 | 0,4 | | 35 | -35 |
| C06 | | | 2 | -2 |
| C10 | | 85 | 59 | 26 |
| Sous-total Mission C | 0,4 | 85 | 96 | -10 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 0,4 | 70 | 74 | -4 |

Appui aux territoires / Gestion d'équipement C01 – Développement et aménagement du territoire

Animateur du programme :
Jacques COURTIN

DESRIPTIF

Par sa proximité des entreprises et des acteurs économiques locaux, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux afin de :

- Créer un environnement propice à l'implantation, l'exploitation et le développement des entreprises
- Garantir aux entreprises de la stabilité quant aux évolutions du territoire, au-delà des alternances politiques
- Garantir aux entreprises de la visibilité sur les projets susceptibles d'affecter leurs conditions d'exploitation et de développement sur le territoire.

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 3% | 4% | 100% | 100% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme
% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

La CCI Mayenne est intervenue dans le cadre de la préparation des grands projets d'équipements et d'infrastructures lors des commissions du débat public, des concertations préalables et des enquêtes publiques.

Elle a ainsi apporté son expertise technique et formulé des avis et recommandations pour :



- RD 771 : Contournement de Cossé le Vivient
- RN 12 : Contournement sud d'Ernée
- RD 31 : Amélioration du tronçon Chailland / Ernée

Par ailleurs, dans l'objectif de contribuer à l'attractivité de la Mayenne et d'apporter aux entreprises un environnement propice à leur développement, la CCI œuvre au sein de structure de lobbying :

- Association RD 771 / RN 171 pour l'amélioration de l'axe Laval/Nantes
- Association RN 12 Fougères / Dol demain pour le désenclavement routier du nord Mayenne
- Association Interconnexion TGV Sud Ile de France pour favoriser les déplacements entre les régions et palier à l'engorgement des gares parisiennes



Contribution aux projets structurants de développement territorial portés par les communes, intercommunalités, établissements publics... notamment en matière de contournements d'agglomération, voirie d'intérêt régional, urbanisme, démarche de revitalisation commerciale, fibre optique...

Accompagnement des buralistes mayennais dans le cadre du « fonds de transformation » négocié par la Confédération des buralistes auprès de l'Etat, un dispositif destiné à aider financièrement les buralistes souhaitant réaménager leur point de vente. 5 audits ont été réalisés en 2022.

Diffusion et promotion de la publication « Gestion économe du foncier & aménagement des Territoires » portée par l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM).



Actualisation en mars et en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.

Le service Etudes et Action Territoriale apportera sa contribution sur :

- L'étude de revitalisation du centre-ville d'Ambrières-les-Vallées
- La mise en œuvre des projets qui seront inscrits au plan d'action de la mandature CCI 2022/2026.

Les effectifs (2 ETP) du service Etudes et Action Territoriale sont constants depuis 2016.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|---------------------------------------|-----------------|
| C01 | PROMOTION & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | Jacques COURTIN |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| C01 | 0,4 | | 35 | -35 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 0,4 | | 30 | -30 |



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C10 – Autres infrastructures

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents sites).

Les locataires de la CCI :

Siège :

- Sté Publique Régionale des Pays de la Loire – Solutions & Co
- Initiative Mayenne
- Agence Régionale Pays de la Loire
- La Ville de Laval

IIA :

- CNAM

Parcelle attenante au Parc des Expositions :

- Orange (emplacement d'installations techniques)

La mission C10 améliore le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 13 K€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| VILLE | LOCATAIRES | Nombre de M ² |
|----------------------|----------------------------|--------------------------|
| SIEGE | REGION | 46 |
| | INITIATIVE MAYENNE | 75 |
| | STE PUBLIQUE REGIONALE PDL | 75 |
| IIA | CNAM | 115 |
| TOTAL M ² | | 311 |

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| C10 | 85 | 59 | 26 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 70 | 43 | 27 |

Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

Les programmes associés

D01- Mission consultative territoriale

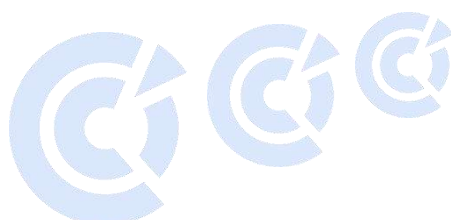
| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 3% | 3% | 100% | 100% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

| PROGRAMMES | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| D01 | 0,4 | | 30 | -30 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 0,4 | | 29 | -29 |



Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics

D01 – Mission consultative territoriale

Animateurs du programme :

Cyrille LAHEURTE
Jacques COURTIN
Julien ELIE

DESCRIPTIF

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

| % Besoin TCCI | | % Taux de dépendance | |
|-------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 | Rectificatif 2022 | Exécuté 2022 |
| 3% | 3% | 100% | 100% |

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

La mission de la CCI en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire permet d'influencer les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques à tous les échelons de la planification.

Cette mission de représentation s'analyse concrètement en une mission de lobbying sur le foncier économique pour influencer les décisions des collectivités. La CCI est le seul établissement public représentant les entreprises qui siège dans les instances en charge d'élaborer les documents d'urbanisme.

Un triple intérêt à s'y impliquer :

- Défendre la place du développement économique dans les projets de territoire
- Faire valoir l'intérêt des ressortissants individuellement ou par groupement
- Bénéficier d'une clé d'entrée dans les collectivités pour mieux faire connaître l'offre de la CCI

SUIVI SCOT et PLU



La CCI assure le suivi des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) et des Plans Locaux d'urbanisme (PLU). Elle assure la mission de Personne Publique Associée par des apports techniques et politiques auprès des Collectivités en charge et en responsabilité de ces schémas. Ceux-ci sont élaborés en lien avec les différentes commissions et instances de la CCI et en étroite collaboration avec ses collaborateurs qui travaillent quotidiennement près des entreprises et des acteurs économiques locaux (clubs d'entreprises, unions du commerce, fédérations professionnelles...).



Seul territoire mayennais sans SCOT, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs sur laquelle un PLUi valant SCoT est en cours d'élaboration. Le SCOT de Laval Agglomération étant obsolète, la CCI participera aux travaux nécessaires à sa révision.

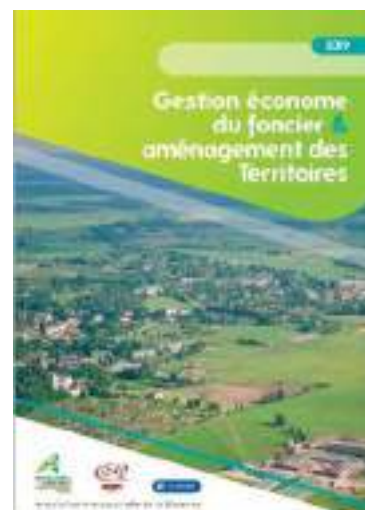
En 2022, la CCI de la Mayenne a émis 10 avis techniques sur des dossiers d'urbanisme portés par les collectivités locales mayennaises.

FONCIER ECONOMIQUE

L'optimisation et la densification du foncier constituent aujourd'hui un enjeu majeur de l'aménagement du territoire. Cela concerne à la fois la pérennité des zones d'activités, la continuité commerciale et la préservation des espaces de production agricole.

D'une manière plus générale la contrainte foncière doit nous conduire à repenser notre modèle d'aménagement et à accompagner un développement durable en contribuant à la dynamique des espaces urbanisés.

Dans cette finalité, la CCI a activement contribué à la publication de l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM) qui présente des réalisations militent pour une urbanisation raisonnée et économe en foncier, notamment par l'optimisation et la valorisation d'espaces centraux. Ce document a été diffusé près des intercommunalités et des communes, et a fait l'objet d'une présentation lors du Salon des Maires de la Mayenne en octobre 2019 et est diffusé systématiquement près des élus intercommunaux et communaux issus du renouvellement électoral de 2020.



La CCI de la Mayenne a prolongé sa contribution à la bonne réalisation des travaux du groupe de travail sur la gestion économe du foncier et la Zéro Artificialisation Nette. Conduite par l'association interconsulaire 909 sous pilotage de la Chambre d'Agriculture régionale, cette opération visant à expliquer les préconisations fixées au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et à accompagner les territoires ligériens.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE |
|------------|--|-----------------|
| D01 | MISSION CONSULTATION TERRITORIALE DIVERS | Jacques COURTIN |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| D01 | 0,4 | | 30 | -30 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 0,4 | | 29 | -29 |

FONCTIONS SUPPORTS ET INSTITUTIONNELLES

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM (Schémas Régionaux d'Organisation des Missions)**, cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing



Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

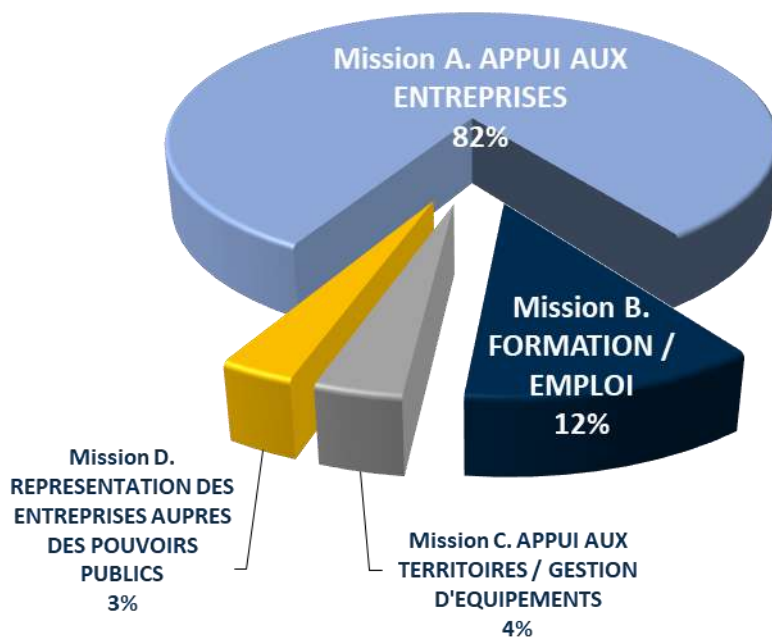
| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| E01 VIE INSTITUTIONNELLE | 1,0 | | 163 | -163 |
| E02 PILOTAGE GENERAL | 2,6 | 28 | 313 | -285 |
| E04 COMMUNICATION | 2,0 | | 95 | -95 |
| E05 FINANCE GESTION | 2,0 | | 119 | -119 |
| E06 ACHATS MARCHES PUBLICS | | | 4 | -4 |
| E07 RESSOURCES HUMAINES | 1,2 | | 70 | -70 |
| E09 SYST D'INFORMATION | 0,7 | | 75 | -75 |
| E10 GESTION IMMOBILIERE | 1,2 | 2 | 126 | -124 |
| E11 MOYENS GENERAUX | 1,0 | | 64 | -64 |
| EZ OPERATIONS EXCEPTIONNELLES | 0,2 | | 47 | -47 |
| Sous-total Mission E | 12,1 | 31 | 1 077 | -1 047 |
| Rappel Rectificatif 2022 | 12,4 | | 1 465 | -1 292 |

Allocation des ressources fiscales en fonction des missions

DONNEES SYNTHETIQUES par mission (extrait de la NORME 4.9)

| PROGRAMMES | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Mission A APPUI AUX ENTREPRISES | 14,9 | 423 | 1 177 | -753 |
| Mission B FORMATION / EMPLOI | 30,5 | 4 502 | 3 657 | 845 |
| Mission C APPUI AUX TERRITOIRES / GESTION D'EQUIPEMENTS | 0,4 | 85 | 96 | -10 |
| Mission D REPRESENTATION DES ENTREPRISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS | 0,4 | | 30 | -30 |
| Mission E FONCTIONS SUPPORT ET INSTITUTIONNELLES | 12,1 | 31 | 1 077 | -1 047 |
| TOTAL | 58,2 | 5 041 | 6 036 | -995 |

Répartition des ressources par mission



Répartition de la TCCI 2022

| MISSIONS- PROGRAMMES | | | TCCI AFFECTEE en k€ | taux Besoin en TCCI * | taux dépendance ** |
|----------------------|-----|--|---------------------|-----------------------|--------------------|
| A | A01 | Formalités / CFE | 19 | 2% | 19% |
| | A02 | Création transmission reprise | 189 | 16% | 81% |
| | A03 | Développement international | 48 | 4% | 86% |
| | A04 | Innovation, numérique | 233 | 19% | 68% |
| | A05 | Développement durable / environnement | 138 | 11% | 67% |
| | A06 | Développement des réseaux et filières pour les ent | 179 | 15% | 75% |
| | A07 | Développement commercial, financement | 74 | 6% | 70% |
| | A08 | Information économique | 114 | 9% | 96% |
| B | B01 | Apprentissage | | 0% | 0% |
| | B02 | Formation initiale hors apprentissage | 130 | 11% | 34% |
| | B05 | Découverte - Orientation professionnelle | 14 | 1% | 0% |
| C | C01 | Développement et aménagement du territoire | 43 | 4% | 100% |
| | C05 | Aéroports | | 0% | 0% |
| D | D01 | Mission consultative territoriale | 37 | 3% | 100% |

| | | |
|-----------------------------------|-------|------|
| BESOIN EN TCCI | 1 218 | 100% |
| TCCI PERCUE | 1 575 | |
| Affectation au Fonds de roulement | 357 | |

(*) Taux Besoin en TCCI = part de TCCI nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Evolution de la TCCI affectée en K€

| PROGRAMME / LIBELLE | EXECUTE 2021 | RECTIF 2022 | EXECUTE 2022 | % E22 / R22 | % E22 / E21 |
|--|-----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
| A01-Formalités / CFE | 63 | 35 | 19 | ↓ -47% | ↓ -70% |
| A02-Création transmission reprise | 119 | 214 | 189 | ↓ -12% | ↑ +60% |
| A03-Développement international | 34 | 54 | 48 | ↓ -12% | ↑ +42% |
| A04-Innovation, numérique | 284 | 246 | 233 | ↓ -5% | ↓ -18% |
| A05-Développement durable / environnement | 104 | 147 | 138 | ↓ -6% | ↑ +33% |
| A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises | 180 | 197 | 179 | ↓ -9% | ↓ -0% |
| A07-Développement commercial, financement | 169 | 117 | 74 | ↓ -37% | ↓ -56% |
| A08-Information économique | 64 | 129 | 114 | ↓ -12% | ↑ +79% |
| B01-Apprentissage | | 100 | | ↓ -100% | |
| B02-Formation initiale hors apprentissage | 103 | 130 | 130 | ↑ +0% | ↑ +26% |
| B05-Découverte - Orientation professionnelle | | 12 | 14 | ↑ +19% | |
| C01-Développement et aménagement du territoire | 12 | 42 | 43 | ↑ +2% | ↑ +254% |
| D01-Mission consultative territoriale | 12 | 41 | 37 | ↓ -11% | ↑ +208% |
| TOTAL | 1 144 | 1 465 | 1 218 | ↓ -17% | ↑ +7% |